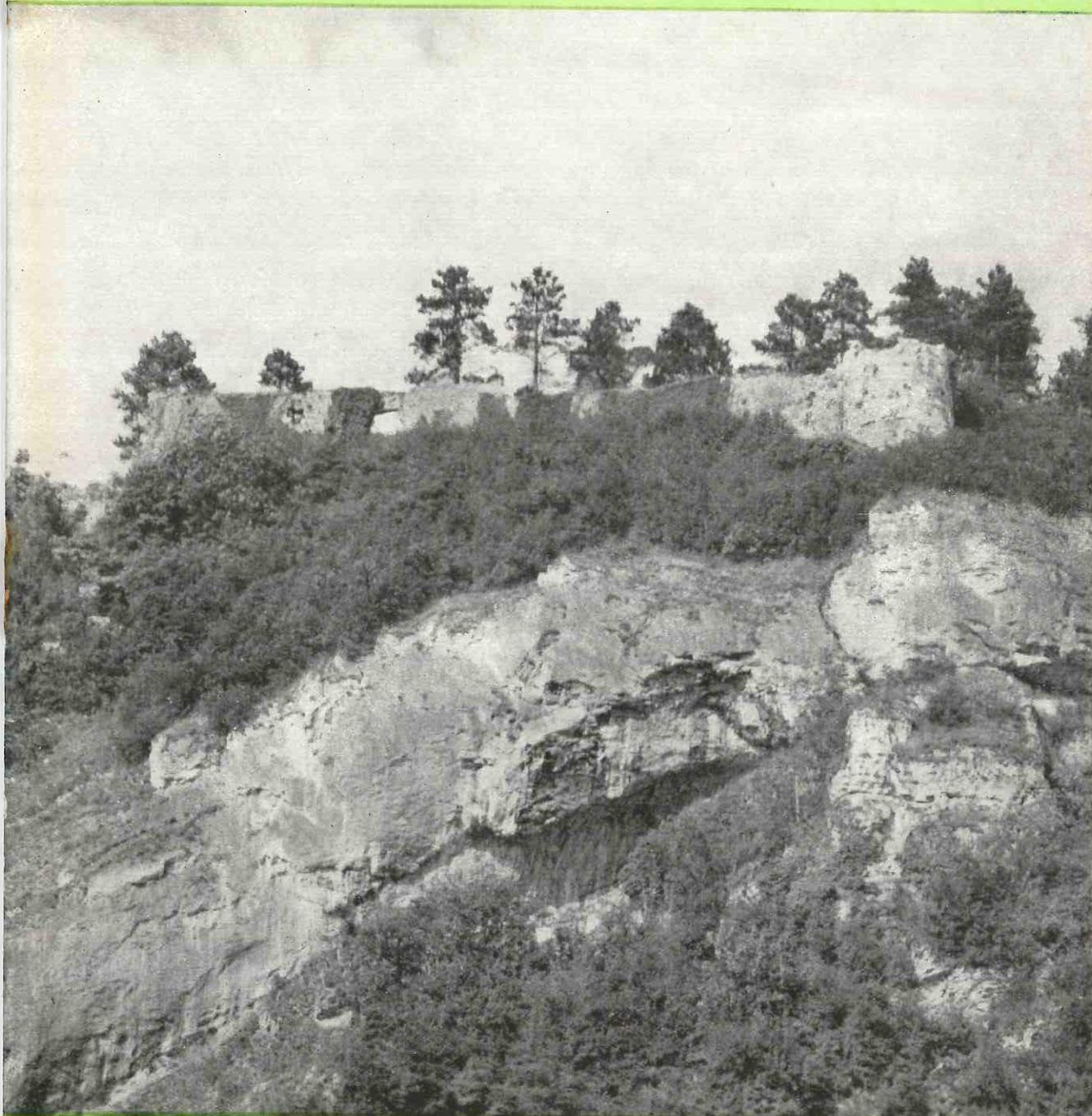




Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



*Si vous aimez la nature
ses merveilles
son calme reposant*

Des trains rapides et confortables partant des principaux centres du pays vous conduiront vers les plus belles régions touristiques des Ardennes.

●
**POUR EXCURSIONNER
SEUL, EN FAMILLE OU EN GROUPE**

Les chemins de fer vous offrent :
FACILITÉ, CONFORT, RÉGULARITÉ
BON MARCHÉ.

●
Pour toutes vos excursions (écoles, sociétés, etc.)

adressez-vous aux bureaux de tourisme de la S. N. C. B. :

Sur simple demande faite par communication téléphonique ou par carte, un délégué vous rendra visite et règlera au mieux avec vous le déplacement projeté (réservation gratuite des places dans les trains, billets délivrés à l'avance, etc.)

●

ANVERS CENTRAL .	tél. 258.39,	poste 54	Hall de la Gare d'Anvers Central.
BRUXELLES NORD .	tél. 17.01.12,	poste 281	Rue du Progrès.
CHARLEROI	tél. 144.50,	poste 209	Hôtel des Chemins de Fer, Quai de la Gare, 1.
GAND	tél. 599.26,	poste 120	Flandria Palace, Place Marie-Henriette, 2.
HASSELT	tél. 13.47,	poste 92	Station de Hasselt.
LIEGE	tél. 184.23,	poste 5155	Place de Bronckart, 26.
MONS	tél. 359.07,	poste 55	Devant la station de Mons.
NAMUR	tél. 237.01,	poste 362	Bureaux de l'Exploitation, Boulevard Emile Mélot.



Ardenne et Gaume

notre activité

Le Parc National de Han-sur-Lesse

Les nombreux voyageurs se rendant aux grottes de Han connaissent la vue grandiose que l'on aperçoit du sommet des rochers de Faule, au cours du trajet en vicinal, entre le village de Han et le gouffre de Belvaux. De la hauteur, le regard porte sur la vallée sèche, ses versants d'une belle sauvagerie, ses falaises abruptes et ses forêts, et sur un vaste horizon de cimes boisées, se perdant dans les lointains bleuâtres.

On est surpris de trouver, à quelques pas du village, où passent annuellement quelque cent mille visiteurs, un ensemble vaste, où la nature a conservé son charme ; on n'y déplore pas cette banalisation qui sévit dans d'autres centres fréquentés.

Si les abords de la montagne de Han ont conservé leur parure primitive, c'est grâce aux efforts persévérants d'un homme de bien, E. DE PIERPONT, qui dirigea pendant de très longues années la Société des Grottes de Han et dont nous déplorons la mort récente. Il se consacra avec patience à une œuvre de longue haleine : la sauvegarde du site de Han. Il réussit à acheter, un à un, les bois et les terres composant le décor entre Han et Belvaux. Loin de poursuivre un but de spéculation, dédaignant les profits d'une « mise en valeur » immobilière, il voulut assurer le maintien de l'aspect sauvage de ce terroir et il atteignit son but.

Peu avant sa mort, E. de Pierpont, qui partici-

pait activement aux travaux de l'Association pour la Protection de la Nature « Ardenne et Gaume », eut le désir de nous confier la gestion de l'ensemble prestigieux qu'il avait constitué au prix de longs efforts.

Quelques-uns d'entre nous se souviendront toujours avec émotion de la dernière visite sur place, effectuée sous la conduite d'E. de Pierpont, hélas très souffrant, par une radieuse journée de fin d'automne ; malgré la date tardive, nous avons découvert, étonnamment conservée, une superbe « Anémone pulsatile », qui avait résisté aux premiers froids. Pouvait-on trouver témoignage plus frappant des trésors de beauté si heureusement protégés ?

Les pourparlers reprirent récemment et un accord vient d'être conclu entre la Société des Grottes de Han et notre Association : le domaine sauvage formé par la montagne de la grotte et la vallée sèche, y compris le Camp fortifié de Belvaux, va être érigé en *Parc national* et géré par nous. Ainsi l'œuvre de sauvegarde réalisée par E. de Pierpont trouvera sa consécration.

Ardenne et Gaume procède à l'étude de lieux afin de prendre les mesures de protection qui s'imposent. Les montagnes de Han, leurs aspects de végétation et leurs vestiges préhistoriques présentent un intérêt très grand. Nous ne pouvons nous permettre d'ouvrir au grand public les solitudes de cette région, sans nous efforcer d'y maintenir par tous les moyens possibles les éléments qui en constituent l'attrait et que l'on y viendra chercher dans une aspiration de détente récréative.

La visite guidée de ce domaine privé sera prochainement organisée ; nous reviendrons sur le sujet dans notre prochain bulletin.

Le cliché de la couverture représente l'escarpement rocheux calcaire portant les ruines du château de Poilvache.

Photo G. Matagne.

LE TOPONYME ARDENNAIS

fa (fè, fwè)

Voulant commémorer la mémoire de notre regretté membre d'honneur Jean HAUST, il nous a paru de notre devoir de présenter à nos lecteurs une de ses études les plus intéressantes qui a fourni la solution à un problème dialectologique assez complexe : le lien et l'origine commune des toponymes fa, fè, fwè, faing si souvent rencontrés dans nos Ardennes.

On connaît, au pays de Stavelot-Malmedy, la jolie légende qui a valu, à certaine crête rocheuse de Wanne, le nom de *lu fa l' diàle* « le Faix du diable » (1). La légende, — où le diable naturellement joue un rôle de dupe — a-t-elle créé le nom ? Cela paraît assez naturel ; mais qui nous dira quand elle a pris naissance ?

Un autre *fa* — qui ne peut, comme le précédent, se réclamer du latin *fas* ce « faix » — se ren-

contre fréquemment dans la toponymie de la province de Liège et du nord du Luxembourg. Il est employé seul, comme appellatif précédé de l'article (*so l' fa, èzès fas*, etc.) ; plus souvent, en composition et toujours comme suffixe ou second terme (*Gérardfa, Ovifa, Stérnonfa, Swèrfa*, etc.).

L'explication courante est celle que donnait en 1903 le *Projet de dictionnaire wallon*, p. 26. Je l'ai moi-même répétée, en la précisant comme suit : *fa* serait pour **fay*, du latin *fageu* (dérivé de *fagu* hêtre), *y* s'étant amui comme dans *crama* cremail, *cina* cenail, *trava* travail, etc. Quant à *faye* (dans *Longfaye, Cléfaye*, etc.), il proviendrait de *fayi* (*fagètu* hêtraie) par recul de l'accent ; comparez, dans la même région, *pay*, *say*, *soy* (= liég. *payi, sayi, soyi* : payer, essayer, scier). Cette construction « savante » et, phonétiquement, bien équilibrée, semble satisfaisante.

J'ai eu la curiosité de revoir le problème dans son ensemble. La solution très simple que voici m'a paru s'imposer maintenant :

dans la grande majorité des cas, notre *fa* représente un primitif *fain* ou *faing*, forme masculine de *fagne* (2) ; suivant les régions, *fain(g)* s'est dénasalisé en *fa*, *fè*, *fwè*, à voyelle brève.

Pour faire la preuve, il nous faut explorer, outre la province de Liège, presque tout le Luxembourg, plus une bonne partie de l'arrondissement de Dinant.

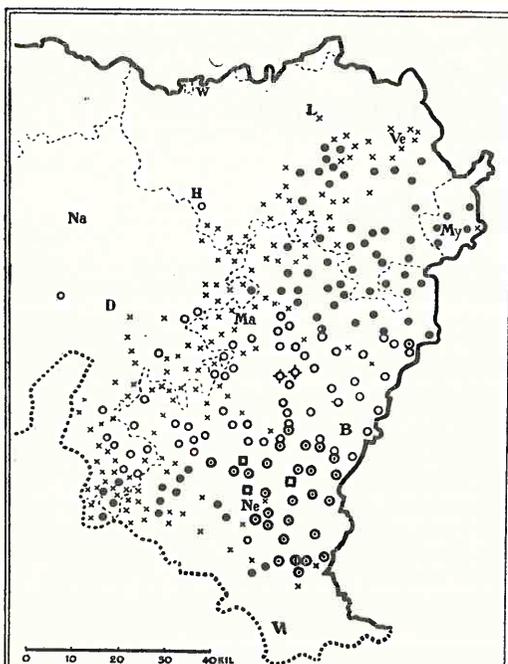
On divisera ce domaine en trois zones : nord, centre et sud. Pour plus de clarté, le lecteur est prié de voir la carte ci-jointe.

I

Dans le sud, le problème étymologique ne se pose pas. La forme dialectale représente le primitif *faing*, lequel survit généralement dans la nomenclature officielle. Exemples : le Faing, le Remifaing, Nolinfaing, Offaing, Molinfaing, etc., — en dialecte *lu fa, lu r'mîfa, nòlifè, ôfè, molifè...*

Si l'on prononce *fa* à l'ouest et *fè* à l'est, cette variation vocalique ne doit pas nous retenir ; elle est du ressort de la phonétique locale. De même, le féminin se dit *fagne* à l'ouest, *fègne* à l'est.

Mais la carte nous enseigne que *faing*, au sud, ne dépasse pas les derniers contreforts de la forêt, à savoir Jamoigne, Termes, Rulles, Villers-sur-Semois et Habay. A l'intérieur du pays gaulois, il est inconnu. Cela signifie que *faing* est un



Enquête dialectologique de Jean Haust (1937)

Le toponyme ardennais "faing"

- "faing" ○ fè ◇ fwè
- fa ○ fwè × néant

Musée de la Vie Wallonne N°A. 23308

(1) Eug. GENS, *Ruines et Paysages* ; Jean d'ARDENNE, *L'Ardenne*, II, 226 ; Jean SCHUIND, BSW, t. 44, p. 343-408.
(2) D'après O. BLOCH, *Dict. étym. de la langue fr.*

PÂTISSERIE • CONFISERIE • GLACES

TOUS NOS ARTICLES SONT DES SPÉCIALITÉS

PÂTISSERIE PRIMAVERSI

MEME MAISON :

A la Boule glacée, 261, r. Josaphat, Schaerbeek, tél. 15.14.46

PIERRE DEWACHTER

46, rue du Luxembourg
BRUXELLES

Téléphone : 11.38.57

On porte à domicile

« mot de la forêt » : il n'avait de sens que dans ce domaine, parce qu'il désignait un aspect particulier, ou du moins remarquable, de notre antique *Arduenna silva*.

Quel était cet aspect ? et quelle nuance sémantique peut-on distinguer entre *fagne* et *faing* ?

Fagne est un mot du langage vivant, qui évoque l'image de vastes étendues fangeuses, situées à découvert sur des plateaux élevés. Par exemple, « la Fagne blanche » au nord de Saint-Hubert ; « les Hautes-Fagnes », de Jalhay à Sourbrodt, dont l'aspect sauvage disparaîtra si l'on continue à les drainer et à les boiser systématiquement.

Faing est un fossile : sous ses formes dialectales *fa*, *fè*, *fwè*, il ne survit que dans de très modestes noms de lieux. Il est probable qu'à l'origine *faing* désignait surtout des fonds marécageux, que le travail humain a pu, dans la suite, convertir souvent en prairies et en cultures. De tels fonds de vallées abondent naturellement dans nos Ardennes.

Un correspondant, M. l'abbé F. FONTAINE, de Mabompré, définit en ces termes l'état actuel de *li fwè*, lieudit d'Engreux-Mabompré : « C'est une grande et longue prairie, située entre deux collines boisées et traversée par un ruisseau ; on dit *les prés*, *li vèvi* (étang), *li ruché* (ruisseau) *do fwè* ». — J'imagine que cette description sommaire pourrait s'appliquer à bon nombre des endroits dont il s'agit.

Le plus ancien exemple de *fania* « fagne », dans notre contrée, remonte à l'an 670 : *faing* n'est signalé qu'à partir du XII^e siècle. Malgré cette différence d'âge dans l'attestation écrite, les deux mots doivent être nés en même temps : ce sont des jumeaux. A première vue, on croirait même que, dans l'usage populaire, *faina* ait précédé *faque* comme désignation toponymique : si Pon dit parfois « la fagne de (tel) *fa* », l'inverse ne se rencontre nulle part. En réalité, le sens propre de *fa* s'étant oblitéré, l'expression susdite est une simple tautologie, comme « le chemin du *tidje* », « la rue Féronstrée », etc.

De *fagne* on a tiré les jolis diminutifs *fagnelète*, *fagnète*, *fagnote*, *fagnoûle*, dont l'emploi est d'ailleurs assez restreint. Quant au masculin *faina*, il a donné le diminutif *fagnoû*, très connu en toponymie ardennaise, et même dans le langage courant au sens de « bourbier ». Ajoutez-y les noms de lieux *fagnelot* à Francorchamps, *fagnelet* à Roy, *fagna*, diminutif namurois à suffixe *-ellu*, signalé à Falaën et à Ucimont.

D'autres dérivés (très communs) proviennent de *fagne*, à savoir *êfaani* (*afagni*, *afagnè*, *afègnè*, etc.), v. refl. ou intr., s'embourber ; *fagnârd*, habitant (ou néologisme : amateur) de la fagne ; *fagnis*, adj., fangeux, bourbeux ; s. m., bourbier, fondrière. Certains adjectifs plus rares ont le même sens : *fagnas* Faymonville, *faagneûs* Arville, *fagnant* Auby-sur-Semois, surtout dans les expressions : « c'est ~ ici ; il fait ~ ici » ; — *fagnârd*, pinson des fagnes, et surtout *fagnerèce*, litorne, sont très peu répandus.

De *faing* paraît provenir le lieudit de Maillen à *fagnin* : « a faignin » 1585.

Le rapide exposé qui précède ne concerne que l'est de la Belgique romane. Ailleurs, on trouverait d'autres particularités intéressantes, surtout au

sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, où la vaste région appelée « la Fagne » diffère passablement de nos fagnes ardennaises.

II

La zone centrale se caractérise par la prononciation dialectale *fwè*, transcrite officiellement « foy, fois, foi ». Que ce *fwè* soit identique à *fè* du sud, la chose est évidente à mes yeux ; mais je ne sais si on l'a déjà dit. Une brève explication ne sera donc pas superflue.

Pour « Baconfoy », on a en 1306 la forme *Bas-confaing* ; et *Faing*, en 1215, désigne un hameau de Falaën appelé de nos jours « Foi-Marteau ».

A une époque antérieure, on prononçait *fè* ; mais, dans le dialecte namurois, auquel se rattache la dite région, une consonne labiale dégage souvent après elle un *w* semi-voyelle. On dit, en namurois, *fwin*, *mwin*, *pwin*, faim, main, pain ; *mwint* maint ; *fwè* faix ; *mwè* mauvais ; *mwinnner* mener ; etc. Le primitif « Faing », au lieu de rester *fè* comme dans le groupe précédent, a donc été défiguré en *fwè* (« Foy »), par un simple accident phonétique.

Au surplus, dans un coin isolé contre la frontière linguistique, à Gouvy (Limerlé), subsistent des lieudits en *fè*, alors que le village même de Limerlé-Steinbach a un lieudit *fwè*. Ce *fè* de Gouvy est un précieux témoin de la prononciation de jadis, dans toute la région qui sépare aujourd'hui le *fa* (*fè*) du sud et le *fa* du nord.

Avant de passer outre, une observation capitale se place naturellement ici. Pour identifier un nom de lieu, il est indispensable de savoir comment on le prononce en wallon. Les graphies officielles sont souvent trompeuses. Ainsi les hameaux appelés « Foy », n'ont rien de commun avec « Foy-Notre-Dame », qui s'appelle *fôye* en wallon. Ce dernier est un mot féminin qu'on retrouve, par exemple, dans « bois del Foy » à Hogue, sur la carte militaire ; dans *tère al fôye* et *taye-fôye*, lieudits de Maillen (1). Foy-Notre-Dame est un village récent établi sur le *bivès dèl fôye* (2), et ce *fôye* répond au fr. *faye* (f a g i a : hêtraie), qui a formé de nombreux noms de lieux en France.

Même quand la prononciation est concordante, d'autres pièges attendent le toponymiste. A Carlsbourg, Paliseul et Vivy, la carte militaire inscrit « Bois de Foy », le cadastre note « le Defoy (bois) » et TANDEL cite « la forêt du Defoy » (t. VI, pp. 350, 353, 778). Les habitants disent le *fwè* et, à première vue, on est tenté d'y voir un *faing* devenu *fwè*. En réalité, il s'agit de l'ancien français *defois* (latin *d e f e n s u s*), s. m., qui se disait d'un bois, d'une terre, d'un étang, etc., en *défans*, c'est-à-dire dont l'usage était réservé au seigneur.

Jean HAUST.

(1) Raymond GAVRAY, *Toponymie de Maillen*.

(2) HALKIN et ROLAND, *Chartes, de Stavelot-Malmédy*, I, 150.

La fin de cette étude paraîtra dans le prochain numéro.

Pour visiter les Parcs Nationaux, on utilise les

VOYAGES EN GROUPES

EXCURSIONS SCOLAIRES

TÉLÉPHONE : 25.43.10

Autocars Claus

Rue Le Lorrain, 105, Bruxelles

JEAN HAUST

Jean Haust, le maître de la dialectologie wallonne, qui était membre d'honneur d'Ardenne et Gaume, est mort à Liège, dans sa septante-huitième année.

Ce n'est pas ici le lieu de développer les mérites éminents du professeur qui inaugura à l'Université de Liège en 1920 l'enseignement de la philologie wallonne, qu'il représenta aussi à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises dont il était membre depuis sa fondation.

Editeur et commentateur de textes anciens et modernes, bibliographe et critique, folkloriste, toponymiste, étymologiste, lexicographe, il a touché de main de maître à presque tous les domaines de nos études régionales. Connu surtout du grand public par ses dictionnaires du liégeois, il avait parcouru la Wallonie entière pour son enquête détaillée ; sur tous nos terroirs, il a réuni de première main une documentation merveilleuse, sauvant ainsi de l'oubli tant de témoignages précieux sur le langage, les coutumes et la vie de nos pères.

Mais si Jean Haust est allé un peu partout en Belgique romane, on ne peut cependant nier qu'il ait exploré avec prédilection notre Ardenne et notre pays gaumais, aux parlers archaïques si riches et si particularistes.

L'Ardenne liégeoise (ah ! les vacances de Pâques à Malmedy et les premières rencontres avec l'abbé Bastin ...) avait été un des premiers buts pour ses excursions.

D'autre part, de 1894 à 1913, il ne manqua jamais de passer un mois de vacances à Sainte-Marie-sur-Semois, où oncles, tantes, cousins et cousines s'empressaient à l'initier au dialecte gaumais et aux choses de la campagne.

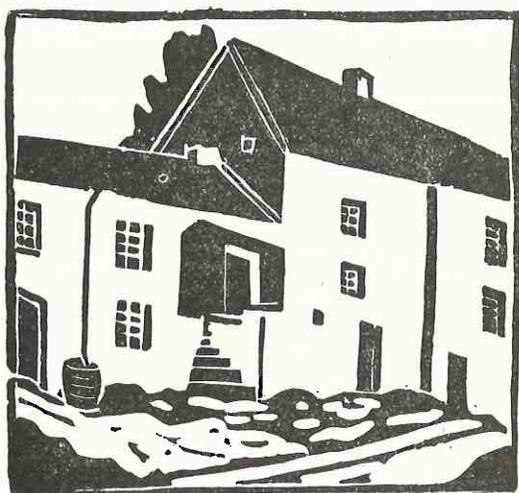
Plus tard, ce furent les fructueux séjours chez les amis d'Awenne, d'Arville, d'Anlier, de Fauvillers, de Bovigny, de Grand-Halleux et de maint autre village, d'où il rentrait les cahiers pleins de notes et heureux de s'être retrempé dans l'air pur de nos bois, cet air qu'il regrettait tant durant la dernière guerre. Mais s'il devait renoncer bien malgré lui à la plupart de ses voyages, il ne cessait de s'intéresser à toutes les initiatives des chercheurs régionaux ; on le vit bien quand il apporta son concours enthousiaste à nos amis du Musée gaumais.

« Je ne regrette pas ce que j'ai fait ailleurs, dans le Hainaut par exemple », disait-il, « mais si c'était à recommencer, peut-être me consacrerai-je tout entier à étudier à fond le Luxembourg. » Magnifique hommage rendu à la vieille terre qu'il connaissait bien et qu'il regrettait de ne pas mieux connaître encore.

Tous les amis de l'Ardenne et de la Gaume, en souhaitant qu'on puisse publier un jour l'essentiel de ses trouvailles, doivent conserver pieusement le souvenir de Jean Haust.

E. LEGROS.

LE MUSÉE DE LA HAUTE-SÛRE



D'après un lino de Raymond Leroy.

La reconstitution d'un intérieur authentique du temps passé dans la plus vieille maison de Martelange (acquise par notre association) est à peu près

terminée. Nous avons dû procéder à une étude consciencieuse des anciennes habitations de la région et à de nombreuses démarches sur place. Cette mission a été confiée à notre collaborateur, M. Noorbergen, qui a séjourné à Martelange jusqu'à l'achèvement des travaux.

Les habitants de Martelange et environs ont contribué à la création du Musée par des souscriptions dont le total atteint 25.000 francs. En outre, quatre-vingts familles belges ou luxembourgeoises de Martelange, Bodange, Wisembach, Warnach, Wolwelage. Perlé et Bigonville nous ont offert un total de près de quatre cents meubles et objets anciens.

Parmi les subventions accordées au Musée, notons les versements des JEUNESSES TOURISTIQUES (1000 francs), de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE BELGE (500 francs). Le SYNDICAT D'INITIATIVE DE BIGONVILLE (Grand-Duché) nous a versé 300 francs et le Bourgmestre de ce charmant centre de tourisme a fait appel à la population afin qu'elle nous apporte des dons en nature. Le Commissariat général du Tourisme nous a accordé une subvention de 15.000 francs.

Nombreux sont nos membres qui ont répondu à notre appel. Rappelons que les versements peuvent être effectués au C. C. P. 1695.93 d'ARDENNE ET GAUME, avec mention « Musée de la Haute Sûre ».

Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

581, BOULEVARD DE SMET DE NAEYER, BRUXELLES II

SOMMAIRE

	Pages
1. <i>Excursion parmi les grands arbres de Californie</i> , par R. BOUILLENNE	1
2. <i>Le parc national de Poilvache</i> , par M. COSYN	8
3. <i>Le parc national Albert</i>	13
4. <i>La Moselle luxembourgeoise</i> , par M. COSYN	15
5. <i>L'Ardenne meurtrie : La Roche</i>	19

Excursion parmi les grands arbres de **LA CALIFORNIE**

DANS LE MUIR-WOODS NATIONAL MONUMENT
NATIONAL PARK SERVICES

Pendant l'été dernier, je me trouvais aux Etats-Unis, accomplissant une mission scientifique d'information, organisée par le Fonds National de la Recherche scientifique de notre pays.

De ce voyage intéressant, je rapporte une moisson impressionnante de résultats scientifiques cueillis dans les Départements de Botanique des Universités américaines et dans les stations expérimentales de « Plant Nutrition ». Ces résultats de science pure ont pu être transportés dans le domaine de la grande agriculture et de l'horticulture. Ils se sont révélés extrêmement utiles pendant et après la guerre. Ce n'est pas l'endroit d'en parler ici ; mais je voudrais

à titre d'exemple signaler comment furent lancés les « Herbicides » :

Le War Department avait demandé aux botanistes de trouver un produit qui tuerait le Riz des champs japonais et qui détruirait les récoltes ennemies s'il pouvait être répandu au cours de raids d'aviation. Botanistes et chimistes se mirent au travail et trouvèrent un produit très toxique... mais qui ne détruit pas les Graminées (et le Riz en est une, comme le Froment, le Maïs, l'Avoine). Cependant ce produit manifestait une action létale sur les plantes dicotylées et faisait disparaître les « mauvaises herbes » des champs de céréales et des pelouses. On peut comprendre que dans un

pays de vastes cultures qui manque de main-d'œuvre, cette découverte, issue des travaux de guerre, ait été accueillie favorablement en temps de paix et utilisée aussitôt très largement.

J'ai aussi apprécié l'accueil d'excellents amis dont j'ai retrouvé intacte la cordialité d'autrefois.

Au cours de ce voyage, je n'ai pu m'empêcher d'interrompre, à l'occasion des week-ends, la succession des engagements et rendez-vous pris dans les villes universitaires pour m'évader, comme on dit en Belgique, vers « la campagne ». Ce mot pourtant ne convient guère aux Etats-Unis, car le goût très vif et général qu'ont les Américains pour la nature ne les mène pas à la « campagne ». Ils ne conçoivent pas, en effet, de faire une excursion qui ne les plongerait pas complètement dans une ambiance de nature sauvage et primitive. C'est dans les Parcs Nationaux qui sont nombreux et variés dans tous les Etats de ce vaste territoire, qu'ils se rendent volontiers et souvent. Ils réalisent parfois de longues randonnées en train ou en auto pour y arriver.

C'est ainsi que, avec des amis américains, j'ai, cette fois encore, parcouru plusieurs Parcs Nationaux. Il m'est agréable d'évoquer ici une courte visite dans le *Muir-Woods National*

Monument situé un peu au nord de San Francisco (voir fig. 1).

J'étais arrivé à San Francisco par le train de nuit venant de Pasadena où se trouvent les grands laboratoires de Biologie dépendant du « California Institute of Technology », en compagnie de mon collègue et ami F. Went, Professeur de Biologie végétale à « Cal. Tech ». Un dimanche matin, libres de toute obligation, nous nous trouvions sur le pavé de San Francisco, percevant l'appel des senteurs chaudes du printemps californien. Les villes les plus belles, même San Francisco, ont un aspect dominical un peu vide et morne. Ce début de juin nous poussait à rêver de montagnes et de forêts, de ruisseaux d'eau fraîche bondissant dans des vallées odorantes.

Utiliser nos quelques heures de liberté pour une évasion vers des lieux où vivent chez elles les plantes et les bêtes typiques de la Californie du nord nécessitait un concours de circonstances difficiles à combiner (horaire des trains, autobus, etc.). Mais, aux Etats-Unis, il est toujours possible de louer une auto ; nous avons enfin trouvé une bonne « Plymouth ». Joyeusement le plein d'huile et le plein d'essence ! Nous nous lançons vers les forêts qui se trouvent au nord de San Francisco et qui ont la réputation d'être admirablement conservées sous leur aspect d'autrefois. Le *Muir-Woods National Monument* est un Parc National dédié au naturaliste-explorateur Mr. Muir. Il fut le premier directeur des Services des Parcs Nationaux au Ministère de l'Intérieur.

Nous traversons d'abord le grand pont qui vient d'être jeté par-dessus l'entrée de la baie de San Francisco ; nous roulons suspendus, avec le large tablier du pont, à 80 m au-dessus des eaux bleues du Golden Gate. Les deux pylônes plantés au fond de la mer s'élancent hors de l'eau jusqu'à près de 300 m de hauteur comme des Tours Eiffel de ciment au sommet desquelles passeraient les deux énormes câbles reliant les deux rives et auxquels est attaché un ruban d'asphalte de plus de deux kilomètres de long.

Nous nous engageons ensuite sur une route qui serpente parmi des collines arides et dénudées. Elles étaient naguère de riches pâturages et des forêts, aujourd'hui elles sont désertes et nous paraissent inhabitables. Nous quittons la grand'route pour prendre à gauche une route latérale qui nous fait grimper par-dessus des sommets abrupts et nous ramène dans une vallée encaissée. A mesure que nous approchons du fond de cette vallée, nous assistons à une curieuse convergence d'automobiles et de piétons. Bientôt les autos sont arrêtées l'une après l'autre par un gardien souriant, distribuant des places de parcage avec autorité (fig. 3).

Alors, à pied, nous entrons dans le Muir-

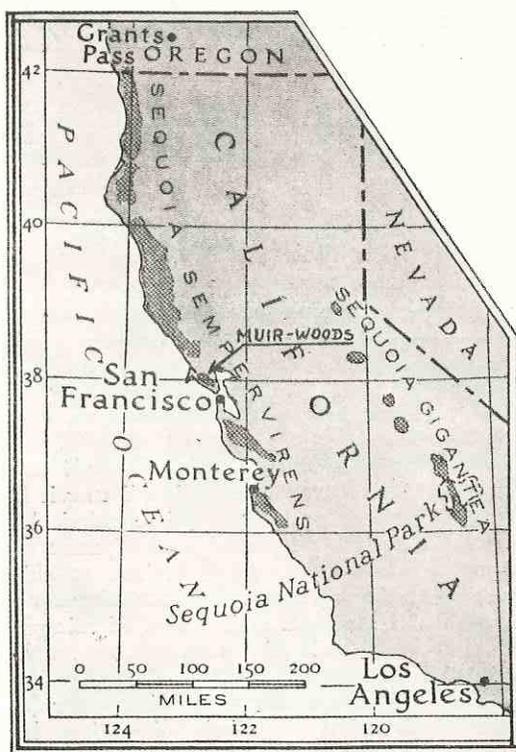


FIG. 1.

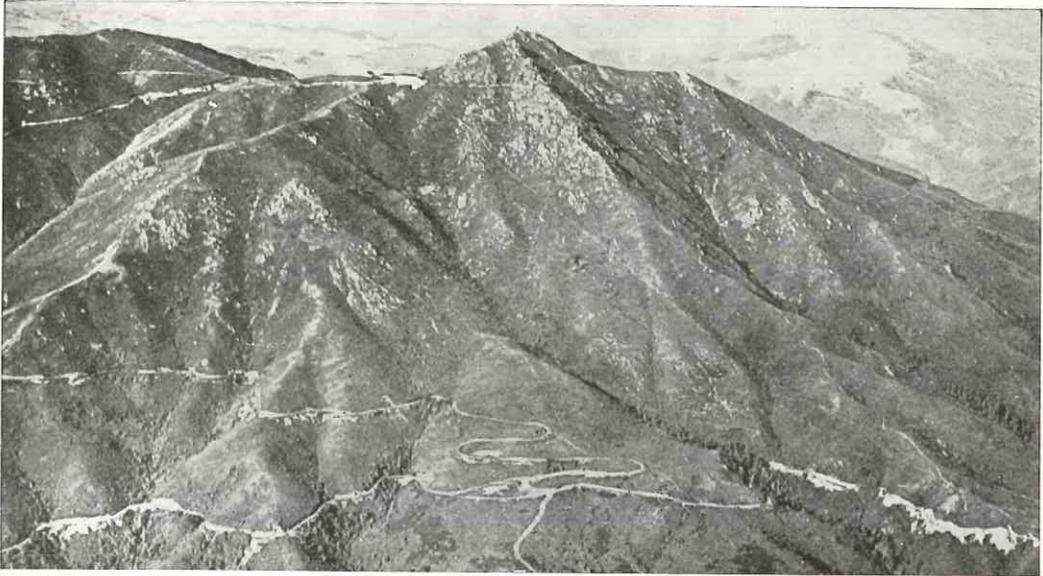


FIG. 2. — Collines arides et dénudées formant le paysage au nord de la baie de San Francisco. Naguère elles étaient de riches pâturages et se couvraient de forêts. (D'après une photo achetée dans le Muir-Woods National Monument.)

Woods National Monument et tout de suite nous sommes saisis d'une très profonde impression de sauvagerie. D'autres excursionnistes pénétrant avec nous se taisent brusquement avec le sentiment quasi religieux d'admiration et de communion que nous impose le spectacle de la forêt. Les arbres qui dominent sont des Conifères au feuillage vert sombre. Le tronc est couvert d'une écorce rouge, on les appelle *Redwood*. La hauteur des cimes et l'épaisseur des troncs au niveau du sol dépassent l'imagination. Plus de 100 m de haut et un diamètre de 10 m environ. Ce sont des géants et ils sont nombreux. La forêt groupe selon le jeu libre des forces naturelles, là où les hasards de la germination les ont fixés. Ce spectacle évocateur d'une puissance végétale exceptionnelle présente cependant certains caractères presque familiers à cause de la tiède odeur de résine flottant dans le sous-bois et la chanson confiante des oiseaux s'agitant dans les branches inférieures (fig. 4).

Le cortège des visiteurs se déroule silencieusement. Nous en faisons partie un peu malgré nous pendant quelques minutes, jusqu'à un sentier qui nous permet de grimper au flanc de la vallée. Là nous sommes absolument seuls, rien ne vient troubler, dans cette atmosphère, l'évocation d'âge révolu qui s'impose à nous. On peut comprendre que des naturalistes soient particulièrement sensibles à l'appel de ces arbres majestueux et beaux ; mais ce qui m'a frappé aussi, c'est la réaction du public, son attitude recueillie, sa curiosité en éveil, l'abandon appa-

remment total de toute pensée en relation avec la vie quotidienne et les soucis, le plaisir de la découverte rendu plus aigu par un brin d'émotion devant le grand mystère de la nature... Il avance, on croirait presque sur la pointe des pieds, comme s'il était dans une cathédrale.

Vers l'entrée du Parc National est exposée, sous un auvent protecteur, une épaisse tranche de bois sciée à la base d'un arbre abattu. Sur les faces polies de cette tranche, il est possible de compter les anneaux de croissance annuelle et ainsi de connaître le nombre d'années pendant lesquelles cet arbre a vécu jusqu'en 1930 quand il est tombé. Il était déjà un arbre adulte en 1492 au moment de la découverte de l'Amérique ; il a dû naître en 909 quand l'Europe se débattait dans les brumes politiques qui ont suivi la mort de Charlemagne. Il avait donc plus de 1000 ans quand il est mort. La plupart des vieux arbres qui peuplent la forêt actuelle sont plus vieux encore, approximativement entre 2000 et 3000 ans comptés dans un diamètre de base de 8,50 m environ par une technique spéciale bien connue des forestiers. Cette longévité extraordinaire atteint dans certains arbres connus 4000 ans. Elle est ici présentée de manière très évocatrice, elle ne cesse de poursuivre le visiteur, lui donnant une humiliante mesure de la brièveté de la vie humaine.

Les Redwoods ne peuplent pas seulement le fond de la vallée ; le sentier qui monte et que nous suivons en contourne de très grands et encore très vigoureux spécimens. Ils s'accrochent aux pentes même escarpées. Cependant

ils ne dépassent pas l'altitude des plateaux dénudés. Ils sont confinés dans l'atmosphère humide qui règne dans la dépression encaissée, formée par la rivière.

Ils appartiennent à une espèce caractéristique (*Sequoia* ⁽¹⁾ *sempervirens*), que l'on trouve uniquement dans les vallées de la côte californienne du Pacifique. Naguère ils y étaient largement représentés. Aujourd'hui, il en existe encore par endroits entre Monterey, un peu au sud de San Francisco, et la frontière de l'Etat d'Oregon, entre autres, le long d'une grand-route splendide qui traverse des forêts impressionnantes (Redwood highway). Mais, dans le Muir-Woods National Monument, ils forment un peuplement inaltéré sous la surveillance attentive et scientifique d'un Conservateur et de ses gardiens.

Une autre espèce de Séquoia existe également en Californie. On l'appelle *Big Tree*. Il s'agit de *S. gigantea* qui vit sur les flancs ouest de la Sierra Nevada, au delà de 1500 m d'altitude, affrontant malgré sa très grande taille (également 100 m de haut environ) et grâce à une assise plus large encore que celle de *Sequoia*

sempervirens, les tempêtes de neige qui font rage sur les sommets de cette chaîne de montagnes. Les forêts de *Sequoia gigantea* sont protégées aujourd'hui dans plusieurs Parcs Nationaux ; entre autres dans Yosemite National Park qui comprend la grande forêt de Wawona et Mariposa, et dans le Sequoia National Park, créé déjà en 1890, lorsque le Congrès des Etats-Unis a accordé les fonds nécessaires pour racheter à des particuliers les terrains où ces vétérans du règne végétal étaient menacés d'être découpés et vendus. La Société Nationale de Géographie des Etats-Unis a contribué à cette vaste opération immobilière.

Les Redwoods des vallées côtières ne sont pas tous protégés. Ils le sont dans le Muir National Monument qui est relativement petit et dans quelques autres endroits grâce à l'action d'une ligue dont le siège est à San Francisco et qui a acquis 10.000 hectares pour 6.000.000 de dollars afin de constituer des Parcs d'Etat (appartenant donc ici à l'Etat de Californie). L'un d'eux, Creek State Park, est le territoire le plus riche en *Sequoia sempervirens* qui existe aujourd'hui. Mais lorsque l'on quitte ces surfaces protégées, on retombe dans des forêts de *Sequoia* remplies des craquements d'arbres abattus (il faut environ treize jours

(1) Sequoia est le nom d'un instituteur indien Cherokee que l'on appelait Se-quo-yah.

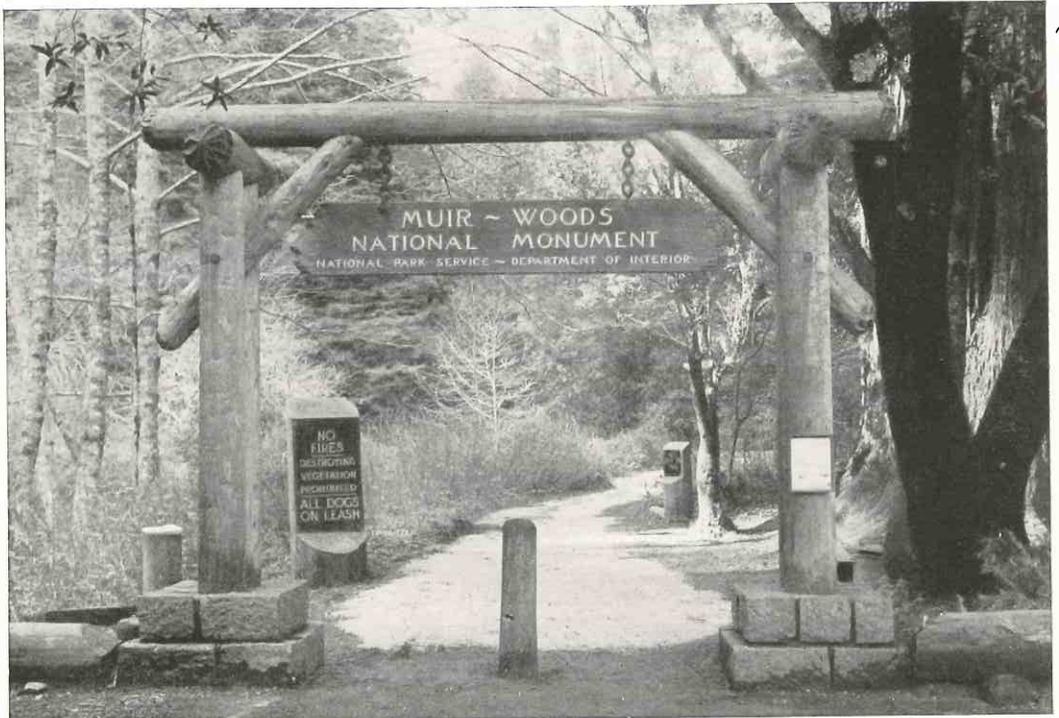


FIG. 3. — L'entrée du Parc National est marquée discrètement par ce portique rudimentaire dont la présence rappelle au public le concept de la protection de la nature et permet d'en imposer la réalisation. (D'après une photo vendue sur place.)

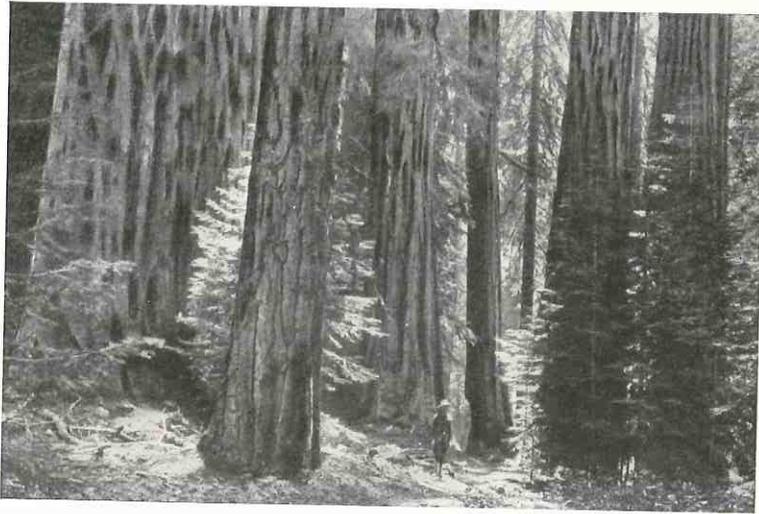


FIG. 4. — Groupe d'arbres géants appartenant au genre *Sequoia*. Ils forment des associations végétales impressionnantes par leur hauteur et le diamètre de leur tronc. Leur sous-bois est également très remarquable. Notez le personnage au centre et la présence de jeunes arbres en vie de croissance normale, indiquant que la forêt est sainement protégée. (D'après le *Nat. Geogr. Magazine*.)

à deux scieurs de long pour coucher un de ces grands arbres au sol) et dont le terrain est couvert de troncs découpés, mis à sécher, ou empilés en vue de leur transport vers les scieries. (On peut imaginer leur dimension par la nécessité d'utiliser un train de 30 wagons pour emporter un seul tronc. Scié en planches, un arbre peut servir à bâtir tout en bois 40 maisons de 5 pièces.)

Une curieuse procédure s'est installée dans cette région californienne : chaque fois qu'une nouvelle zone de forêt non protégée va être entamée, la ligue protectrice et les propriétaires des scieries discutent entre eux la question de savoir si les arbres de cette zone valent plus s'ils restent debout, comme spectacle touristique que s'ils sont abattus et découpés en planches. Il est intéressant de signaler qu'à certains endroits il apparaît économiquement plus profitable de procurer aux touristes une récréation instructive dans les forêts, qu'à vendre cette forêt pour faire du bois, bien que ce bois ait la propriété fort intéressante d'être impu-
trescible. On ne peut que se réjouir d'une telle conclusion, car l'exploitation des *Sequoia* qui couvraient jadis toutes ces régions a été poussée d'une manière très rapide. Leur existence n'est pourtant pas connue depuis beaucoup plus d'un siècle. Il semble que ce soient les membres de l'expédition J. Walker (1833) qui ont signalé pour la première fois avoir trouvé ces arbres incroyablement larges (les Redwoods, *Sequoia sempervirens*). Quant au Big Trees, *Sequoia gigantea* de la Sierra, c'est John Bid-

well, un émigrant venu de l'Est, entré en Californie par la route des montagnes en 1841, qui y établit leur présence. Bien entendu, ces forêts étaient connues des Indiens.

Avant que les hommes aient pu s'attaquer à ces arbres pour leur usage, le froid et le feu étaient leurs principaux adversaires. Les feux étaient devenus fréquents par suite de la dessiccation progressive du climat : des étés longs et secs ont rendu les forêts vulnérables à la foudre et aux incendies provoqués par les Indiens pour installer leurs prairies de chasse.

Il est rare qu'un *Sequoia* adulte ne montre pas les effets d'au moins un feu ; presque tous les vingt à trente ans, les flammes ravagent les forêts et marquent les écorces épaisses mais ne pénètrent profondément que lorsque des dépôts d'humus ou des déchets de bois sont accumulés contre le tronc. Nous apercevons dans certains *Sequoias* vivants de grandes cavernes noires du côté amont par rapport à la pente sur laquelle ils se trouvent enracinés. Nous sommes également frappés par des traces d'incendie sur les écorces d'un grand nombre d'arbres.

Nous apprenons qu'il s'agit d'un incendie qui a sévi dans cette forêt il y a environ deux cents ans. La plupart des *Sequoias* ont résisté mais les autres essences d'arbres et les arbustes ont été brûlés. Ce fait explique la dominance du nombre de *Sequoia* par rapport aux autres essences d'arbres et aussi la petitesse relative de celles-ci ! Après cet incendie, il y a eu lente recolonisation des associations fores-

tières qui sont aujourd'hui rétablies. On comprend pourquoi les arbres, autres que les Sequoias, sont relativement plus jeunes.

Nous nous aventurons de plus en plus loin, à pas lents, nous laissant maintenant pénétrer par la vie du sous-bois après avoir sacrifié à la majesté des Sequoia tutélaires.

Un *Aesculus californica* en pleine floraison nous charme par sa beauté. Mais de grands arbres ayant l'aspect des chênes nous attirent aussi par leur rappel d'un faciès d'Europe (il s'agit d'une Fagacée, *Lithocarpus densiflora*, à côté de Conifères, *Pseudotsuga*).

Sur les pentes de la vallée, des arbres à écorces rouges se détachant en lambeaux, abondent (*Arbutus menziesi*). Les arbustes sont nombreux, nous voyons un *Rhus diversiloba*, un Cornouiller, *Cornus Nuttallii* et une plante splendide à feuilles de Lierre, *Aralia californica*. De larges pans de la forêt sont voilés par les tiges entrelacées d'une liane abondante et grimpante qui ressemble à une Bryone. C'est d'ailleurs une Cucurbitacée à gros fruits épineux, *Echinocystis*. Sur le sol, dans l'humus et les feuilles mortes, il y a quelques plantes comme *Trillium* qui est une espèce typique du printemps, avec *Clintonia andrewsiana* et *Scolopus*, Liliales intéressantes.

Ce qui m'a frappé par-dessus tout, c'est de

trouver, humble et délicate, cachée dans le sous-bois touffu, au pied des Sequoia, une petite plante à fleurs blanches que j'avais vues si souvent chez nous dans les Hautes-Fagnes, où elle vit dans la pleine lumière et le plein vent qui sévissent sur nos tourbières de la Baraque Michel : la Trientale, *Trientalis europea*, nettement indigène ici et représentée par une variété à larges feuilles *var. latifolia*. Il y a de nombreuses et belles Fougères, des Oxalis, comme dans nos forêts, etc. (fig. 6).

Une source jaillit parmi les racines maîtresses au pied d'un énorme Sequoia qui se trouve là depuis plusieurs millénaires. Le Sequoia et la source ainsi curieusement associés éveillent en nous une sensation de stabilité et de permanence comme le ferait la pierre d'un rocher à travers laquelle l'eau chantante d'une fontaine aurait pu se frayer un chemin.

Un caractère très frappant de cette forêt est son aspect vraiment naturel. Les arbres abattus par la vieillesse, la maladie ou la tempête restent couchés dans les positions de leur chute avec les brisures dramatiques de leur tronc. Cela donne au visiteur une vision inoubliable devant laquelle il vibre malgré lui. Une note de sauvagerie, continuellement soutenue au cours de cette excursion, fait monter dans notre âme je ne sais quelle réminiscence

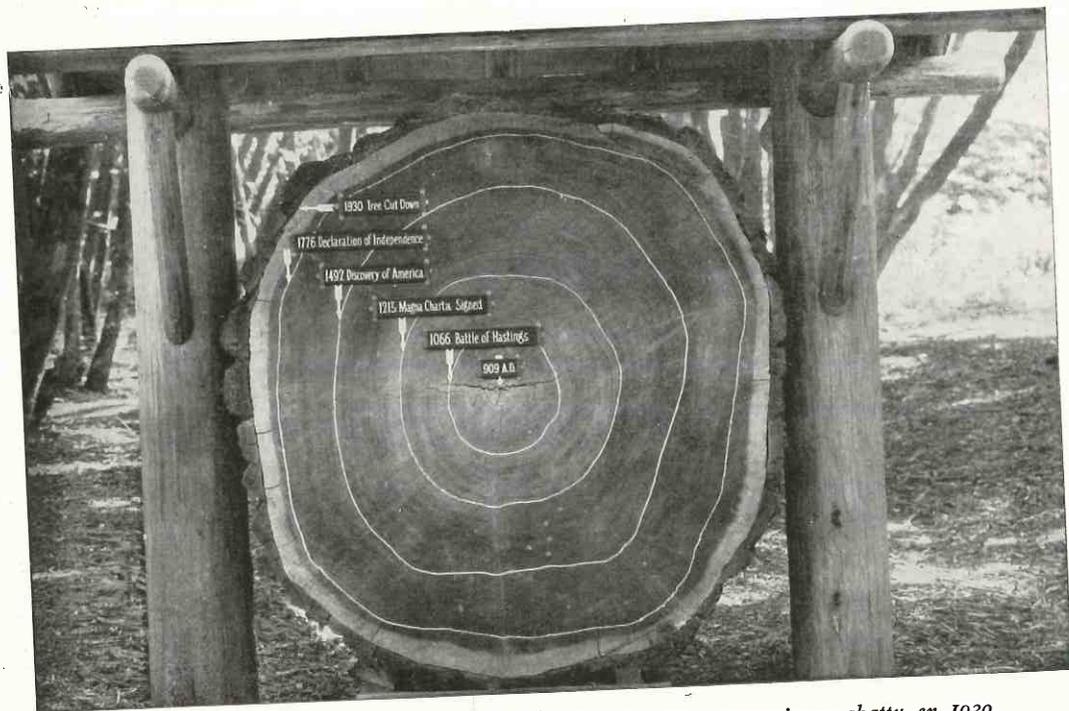


FIG. 5. — Une tranche, pratiquée à la base d'un *Sequoia sempervirens* abattu en 1930, permet de se rendre compte de l'âge de l'arbre par la numération des anneaux d'épaississements annuels. Il est né en 909. Les anneaux correspondant à des années importantes de l'histoire anglo-saxonne ou américaine sont mis en évidence par un trait blanc. (D'après une photo vendue sur place.)

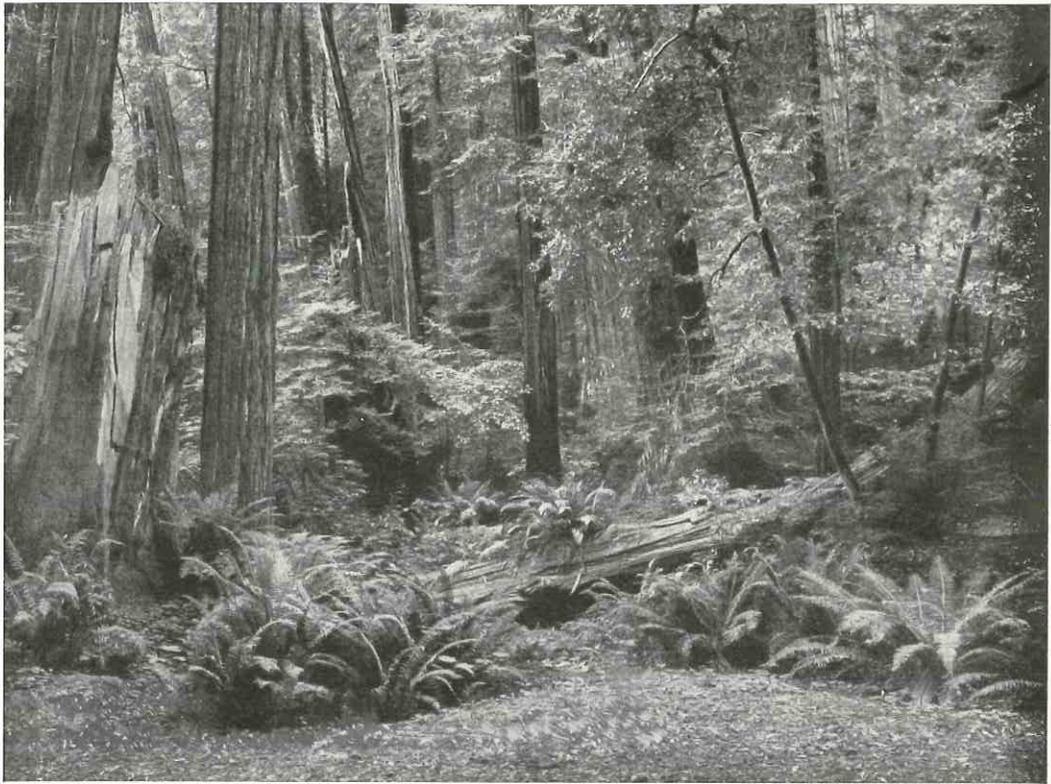


FIG. 6. — Un aspect du sous-bois dans le Parc National des Muir-Woods, qui rend une note de sauvagerie très spectaculaire dont la perfection ne peut réellement plus être atteinte parmi les forêts du monde que dans un Parc National. On voit ici un arbre abattu par une tempête achevant de disparaître lentement à côté de la souche brisée sous une végétation de Fougères et d'arbustes divers. (Photo achetée dans le Parc National.)

ancestrale qui nous étreint et nous satisfait. Notre ami le Professeur Avery, Directeur du Jardin Botanique de Brooklyn (New York) a raison quand il dit : « Yes, we want wilderness » dans la nature.

Avant de quitter la forêt des Muir-woods, nous avons aperçu un petit pavillon en bois (Redwood) d'architecture discrète où nous avons pu nous restaurer simplement et à bon compte et où nous avons visité avec intérêt un petit musée exposant de très belles photographies, des cartes, des échantillons de bois de Redwood naturels ou bien travaillés par les Indiens ou les blancs, des spécimens de la faune et de la flore trouvés dans le Parc. Des cartes postales sont mises en vente. Nous en reproduisons quelques-unes pour illustrer ce bref compte rendu d'excursion.

Notre attention fut aussi attirée par des échantillons de « burls », sortes de chancres qui se forment à différents niveaux des tiges de Sequoia et dont certains sont si épais qu'ils

pèsent plusieurs tonnes. Ces protubérances sont constituées de milliers de bourgeons serrés les uns contre les autres ; elles peuvent se détacher (certains bourgeons se développent et forment des branches typiques). Cette particularité biologique ne se présente pas chez *Sequoia gigantea*. Des échantillons de petites dimensions de ces chancres se mettent à végéter sur une table du musée, dans des plateaux remplis d'eau.

Nous quittons à regret le Muir-woods National Monument, réserve de nature établie aux portes de San Francisco, dans un pays où la splendeur de la nature vierge a suscité pour la première fois chez les hommes le désir de la protéger et de la garder de toute souillure. N'oublions pas que c'est en Amérique que fut créé en 1872 le premier Parc National du Monde, le parc du Yellowstone.

Raymond BOUILLENNE.

LE PARC NATIONAL de POILVACHE

*Un lourd manteau de lierre étouffe
les antiques moellons scellés dans la
montagne de Poilvache...*

Camille LEMONNIER.

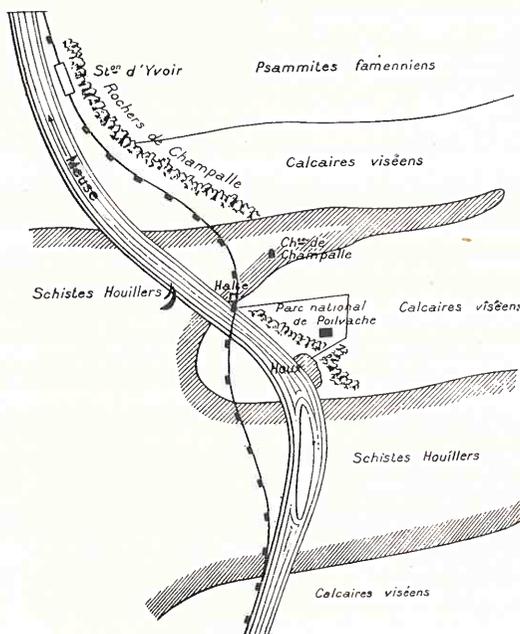
LA VALLEE DE LA MEUSE

De Givet à Liège, la vallée de la Meuse s'est creusée dans une région pleine de diversité : le *district calcaire*. Le calcaire y voisine avec le schiste, le grès et la dolomie et les aspects condrusiens, famenniens et ardennais s'y mêlent. Les falaises coupées de ravins boisés et les côtes couvertes de forêts succèdent aux versants en pente douce, envahis par les vergers et les cultures ; dans la vallée tour à tour étroite et large, les défilés alternent avec des coins de plaine, les berges hérissées de roches avec les rives basses.

Cette succession de plaines et de parois abruptes, de vallons riantes et de gorges sévères,

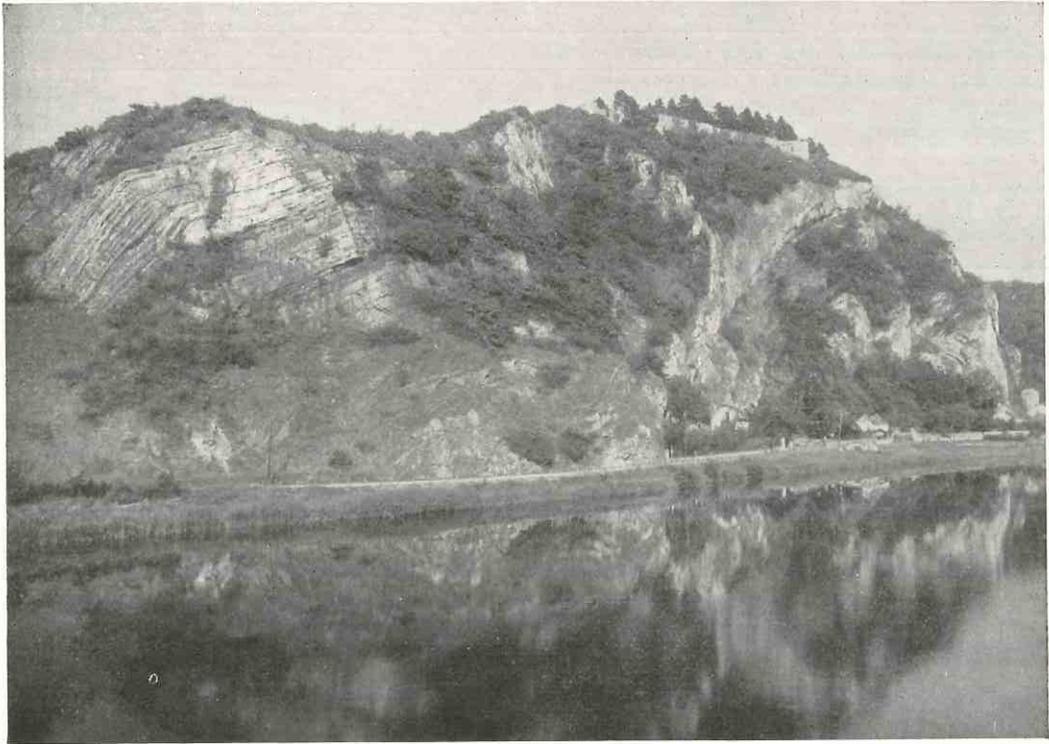
de vergers doucement inclinés et de forêts accrochées aux versants raides, peut faire croire au voyageur qu'il passe à tout moment d'une région à une autre. En fait, la Meuse traverse des bandes de terrains fort différents par leur composition, leur aspect et leur consistance. Chacune de ces zones a résisté différemment à l'érosion et chacune d'elles porte des associations végétales correspondant à la nature du sol ; chaque association fait vivre sa faune propre.

Malgré cette incohérence, les paysages mosans ne sont pas heurtés et il y règne une certaine harmonie ; ils se fondent en un ensemble. On sent que tant de contours divers ont été façonnés pendant des siècles par la coulée d'un même fleuve. La Meuse apporte un avant-plan de douceur à la rudesse de certains escarpements ; la roche claire et la verdure légère dominant et la vallée est enveloppée de cette séduisante lumière, propre au Condroz et à nos régions calcaires.



LES ROCHERS DE LA MEUSE

Parmi tant de tableaux changeants, quelques-uns frappent le passant. A Marche-les-Dames, une prestigieuse muraille de dolomie, sombre et couronnée de forêts, se dresse au bord du fleuve. A Namur, le grès houiller forme les pentes rapides du promontoire de la Citadelle. A Profondeville, le cap déchiré des Rochers de Frènes, où l'on reconnaît le gris-bleuâtre du calcaire givétien, semble barer la vallée. Plus loin, des versants rougeâtres, en grès burnotien, dominent la plaine de Godinne. Mais çà et là, se dressent des murailles inaccessibles de calcaire viséen, plus consistant que la plupart des autres roches, telles les falaises si caractéristiques du Néviau (Dave), de Champalle (Yvoir), de la Roche à Bayard (Dinant), de Freyr, et aussi ces forteresses naturelles, inexpugnables : les rochers de Samson, de Crèveœur (Bouvignes), de la Citadelle de Dinant et de Poilvache ; ce sont les aspects les plus impressionnants de notre Ardenne mosane, sites classiques, popularisés par l'image.



(Photo Matagne.)

Le Parc National de Poilvache.

CHAMPALLE ET POILVACHE

La chaîne des *rochers de Champalle* s'étend, en amont d'Yvoir ; la masse est découpée en assises verticales, car les couches sont redressées. Dans les anfractuosités, s'accroche tout un monde végétal où l'on distingue le buis ; la muraille se prolonge, parallèle à la Meuse d'abord, puis s'en écartant quelque peu, pour disparaître dans une dépression boisée. Plus loin, l'escarpement reprend et forme une haute avancée, dont les pentes vertigineuses dégringolent tout au bord de la Meuse : c'est le *massif de Poilvache*. On y retrouve le même calcaire, la même végétation que sur les rochers de Champalle. Toutefois les stratifications sont ici, non plus redressées mais couchées, inclinées, plissées et comme douloureusement tordues. La montagne entière a d'ailleurs la silhouette d'une masse arrondie, comme soulevée par un gigantesque plissement.

Pourquoi cette succession d'aspects ? La nature du sol en donne l'explication : la chaîne de Champalle et la montagne de Poilvache, constituées du même calcaire viséen, cohérent

et dur, présentent des pentes raides. Les deux massifs sont séparés par un affleurement de schiste houiller, plus friable. Les taillis et les buissons couvrent d'une toison épaisse ce fond schisteux, où la végétation des sols calcaires est absente. Par contre, les digitales et autres plantes calcifuges y abondent. Deux petits mondes biologiques, fortement différenciés, voisinent ici, en complet contraste.

POILVACHE DANS L'HISTOIRE.

Un certain château, appelé *Miralde* ou *Meraude* dans les vieux textes, intrigua les historiens, jusqu'au jour où l'on trouva dans un document les mots : *Meraude, appelé communément Poilvache*. On connaissait cette dernière dénomination, citée sous diverses formes : *Poyllévace* (1343), *Poillevache* (1344).

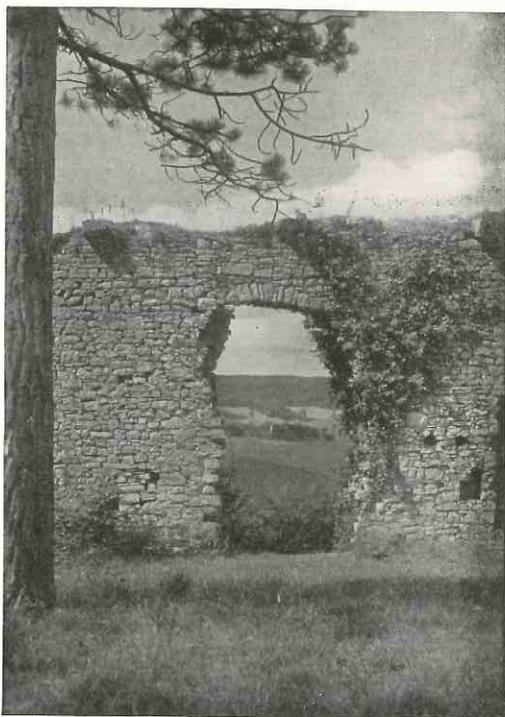
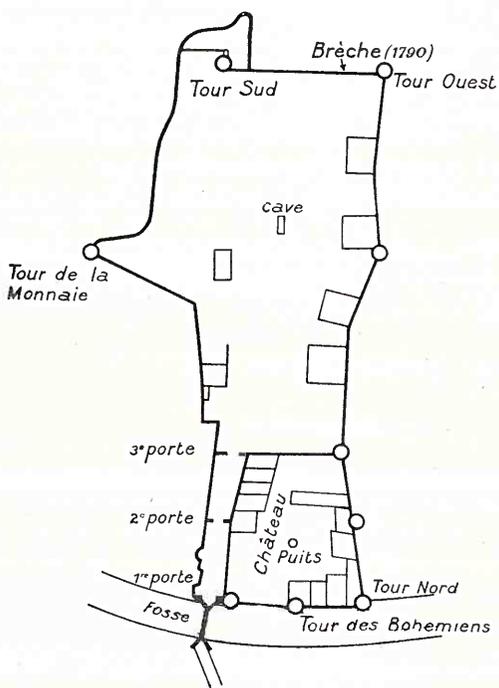
Les restes de la forteresse sont considérables. Ses origines sont inconnues. La légende y voit le château bâti par les IV Fils Aymon, au cours de leur lutte contre l'Empereur Charlemagne...

Poilvache fut une place forte des comtes de Namur. Toutefois, elle resta pendant cent-cinquante ans aux mains des comtes de Luxembourg, les terres de Namur et de Luxembourg ayant été réunies sous Henri l'Aveugle. Après sa mort, il y eut partage et Poilvache resta sous l'autorité de la maison de Luxembourg.

En 1238, la place forte fut assiégée par l'évêque de Liège, Jean d'Aps. Etrange siège, au cours duquel les assiégés étaient tenus au courant des intentions de leurs adversaires par des espions ! Chaque attaque fut ainsi déjouée et le siège s'éternisa. L'évêque mourut et sa mort fut tenue secrète, afin de ne pas décourager ses troupes ; le corps fut transporté clandestinement en barque au Val-Saint-Lambert. Les assiégés le surent et le crièrent aux assaillants ! Finalement des secours arrivèrent à la forteresse et l'armée épiscopale se réfugia à Dinant. Puis d'autres secours venus de Flandre renforcèrent le parti de l'évêque et les Flamands occupèrent Poilvache. Mais Poilvache resta finalement à la maison de Luxembourg.

En 1298, un atelier monétaire fut installé à Poilvache ; les pièces portaient les mots : *Moneta Meraudensis*.

En 1320, la rivalité entre Dinant (principauté de Liège) et Bouvignes (comté de Namur) valut à la forteresse d'être assiégée et détruite par les Dinantais.



(Photo Matagne.)
Poilvache : la Brèche dite des Patriotes.

Le fameux Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, la figure la plus captivante de toute l'histoire luxembourgeoise, joua un rôle dans l'histoire de Poilvache. On sait ce que furent sa vie aventureuse et mouvementée, ses chevauchées vers l'Est et le Sud de l'Europe, ses fortunes diverses, son habileté à se ménager de puissants appuis, sa fidélité à ses alliés et surtout au roi de France.

Jean l'Aveugle, à court d'argent, vendit Poilvache à la comtesse de Namur, avec faculté de rachat endéans les trois ans. Le délai s'écoula ; au dernier moment, l'argent fut remboursé et le comte Jean rentra en possession de sa forteresse. Mais, un peu plus tard, nouvel embarras d'argent et nouvelle vente aux mêmes conditions. Hélas, ce fut définitif, car le comte Jean mourut avant d'avoir pu rembourser la somme.

Le 26 août 1346, il quitta Luxembourg pour courir au secours du roi de France. Il participa à la bataille de Crécy ; apprenant que la partie était perdue, il fit attacher son cheval à celui de ses compagnons et tous se lancèrent dans la mêlée. Le comte aveugle mourut en héros et, quelques jours plus tard, son cercueil fut ramené à Luxembourg, traîné par six chevaux drapés de noir... On sait que, tout récemment, le 26 août 1946, soit exactement six cents ans après son départ, les restes du comte Jean, naguère maître de Poilvache, furent ramenés de Kastel (Sarre) à Luxembourg...

DESTRUCTION DE POILVACHE (1430)

En 1421, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, acheta le comté de Namur, ce qui ne supprima nullement la terrible rivalité entre Dinant (Liège) et Bouvignes (Namur). Le duc renforça Poilvache, haussa les murs, construisit des abris pour les défenseurs. Quatre hommes montaient la garde, jour et nuit, sur les courtines...

Les métiers de Huy pillèrent le Condroz, terre du duc, et les Dinantais attaquèrent Poilvache. La garnison se défendit avec courage ; les assiégés réussirent plusieurs fois à descendre par les rochers et à surprendre leurs adversaires.

Mais la grosse bombarde de Huy fut mise en place et causa des ravages terribles dans la forteresse. Un boulet perça le donjon de part en part (heureux temps où un tel fait était exceptionnel !). Un autre boulet atteignit le puits et l'obstrua, privant ainsi les défenseurs d'eau ; ils durent se rendre. Les Bouvignois, terrorisés, virent que l'on arrachait la bannière du duc, au sommet du donjon, et que les étendards du prince-évêque de Liège et des villes de Huy et Dinant étaient hissés victorieusement. Poilvache fut alors détruit et ne se releva jamais ; cela se passait en 1430.

Son histoire semblait clôturée. En 1790 cependant, lors de la Révolution brabançonne, les Autrichiens occupèrent les ruines, firent une brèche, encore existante, dans les courtines, afin de canonner les patriotes installés dans la vallée.

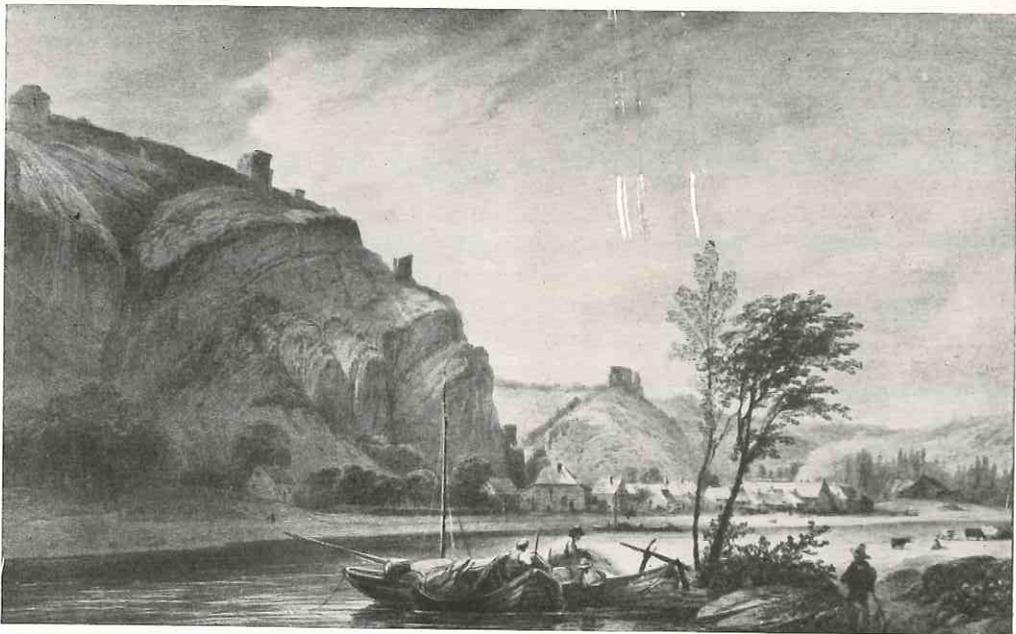
Enfin, en 1944, Poilvache fut encore bombardé. Quelques obus américains, destinés au pont de Houx, s'égarèrent sur la paisible montagne et firent une large brèche dans les murailles extérieures.

LE PARC NATIONAL

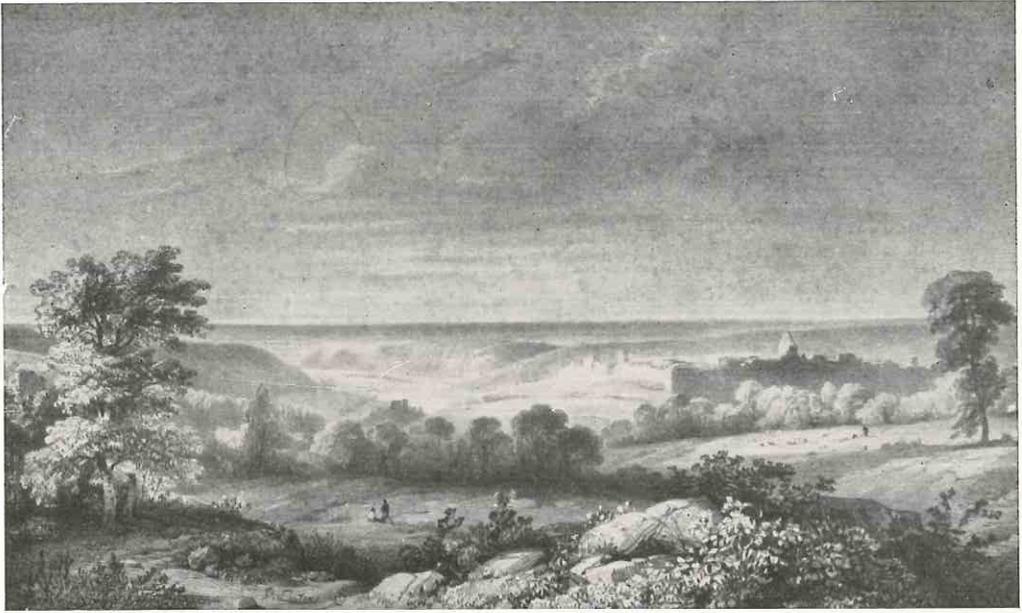
Cinq siècles d'abandon ont passé sur les vestiges de la place forte. Malgré cela, les restes sont considérables et constituent un souvenir archéologique important. Les courtines et les tours, ainsi que les soubassements et quelques murs de nombreux bâtiments sont toujours existants et permettent de se rendre compte aisément de la disposition d'ensemble et du caractère imposant de la forteresse.

Le plan révèle que l'enceinte, très vaste, englobait le château proprement dit et la baille.

Cette disposition se retrouve au château de Sedan et ailleurs. Des courtines, on découvre des vues attachantes sur la vallée de la Meuse,



La montagne et les ruines de Poilvache, le village de Houx et la tour de Géronsart, vues de la rive gauche (1838), d'après une lithographie de P. Lauters.



Les ruines de la forteresse de Poilvache, vue des hauteurs (1838), d'après une lithographie de P. Lauters.

Bouvignes, la vallée de la Molinee et les abbayes de Maredsous et de Maredret.

Les pentes rocheuses, sous les ruines, présentent un grand intérêt : stratifications plissées, maigre végétation couvrant les pentes raides, escarpements caractéristiques du calcaire viséen, contrastant avec la plaine de la rive opposée et les zones voisines, où les schistes houillers se sont délités, formant des dépressions.

M. de Lhoneux, Bourgmestre d'Yvoir et propriétaire du domaine, a le mérite d'avoir respecté l'intégralité de cet ensemble naturel. Il nous a confié la gestion de ce qui sera désormais le *Parc national de Poilvache*. Nous assurerons la conservation des éléments biologiques et archéologiques, qui font la beauté et l'attrait scientifique de ces parages.

On pourra accéder de trois façons au Parc national. Dans les trois cas, le visiteur devra pénétrer seul dans l'enceinte protégée et suivre les indications, afin d'atteindre les ruines, où il trouvera notre délégué. Voici les trois accès possibles :

a) par le chemin (seul accès pour autos) s'amorçant au village d'Evrehaille ;

b) par l'ancien sentier s'amorçant à la halte de Houx ;

c) par un sentier nouvellement créé par nous, s'amorçant au village de Houx (où une plaque désignera la maison, où des renseignements peuvent être obtenus).

Le délégué d'*Ardenne et Gaume* à Poilvache aura pour mission de guider les visiteurs en les documentant sur le passé de la forteresse, en leur montrant les vues attachantes sur la région environnante et en attirant leur attention sur les caractères remarquables des roches et de la flore.

Notre vallée mosane n'a que trop subi l'envahissement des habitations, des villas et des jardins. Il importe que les rares oasis de sauvagerie, tel le domaine de Poilvache et quelques autres, soient conservés à jamais, sans cela le naturaliste ne trouvera bientôt plus aucun sujet d'études dans toute cette région, si riche et si variée, et le tourisme aura vécu dans ces parages. Notre association a le devoir de contribuer de toutes ses forces à la sauvegarde de ces dernières réserves de nature et de beauté, de ces derniers sujets d'observation scientifique.

Maurice COSYN.



PARC NATIONAL ALBERT

La région des volcans éteints

L'Afrique centrale présente un haut plateau orienté nord-sud comme une immense échine de 1000 à 1500 m d'altitude. Ce plateau est marqué par une étroite dépression longitudinale de plusieurs milliers de kilomètres, appelée souvent le *grand Graben africain* et où se trouvent les grands lacs africains.

Le territoire du Parc national Albert, long de 300 km et large de 30 à 50 km, englobe une partie de ce territoire. Il constitue une vaste cellule biologique, bien isolée du reste du continent.

Tout au sud du Parc national Albert, au nord du lac Kivu, se dresse une haute chaîne de volcans ; elle se subdivise en deux zones :

a) à l'ouest, le *secteur du Nyamuragira* ou secteur des volcans en activité ;

b) à l'est, le *secteur du Mikeno* ou des volcans éteints.

Cette zone comporte six volcans éteints depuis de nombreux siècles déjà : *Mikeno* (4.437 m), *Karisimbi* (4.507 m), *Visoke*

(3.711 m), *Sabinyo* (3.501 m), *Gahinga* (3.275 m) et *Mabavura* (4.127 m). Ces volcans portent les traces d'une érosion profonde et sont l'objet d'une recolonisation végétale intense.

Leur altitude et la proximité de l'Equateur se combinent de plus pour placer cette recolonisation végétale dans des conditions de climat très particulières. Vers 2.600 m d'altitude, la végétation de basse altitude fait place à un étage de Bambous ; certains échantillons ont des dimensions impressionnantes.

Vers 3.000 m, apparaissent les *Hagenia*, les derniers représentants de la forêt proprement dite. C'est dans cette forêt au sous-bois typique de céleris sauvages, qu'habitent les Gorilles, en faveur desquels furent édictées les premières mesures de protection.

Et insensiblement l'ascensionniste passe aux étages à *Hypericum*, avec Bruyères arborescentes, Sénéçons et Lobélies qui constituent les dernières manifestations de la végétation en altitude. Plus haut encore, des *Carex*, des *Immortelles*, des *Alchémilles* forment avec les ultimes

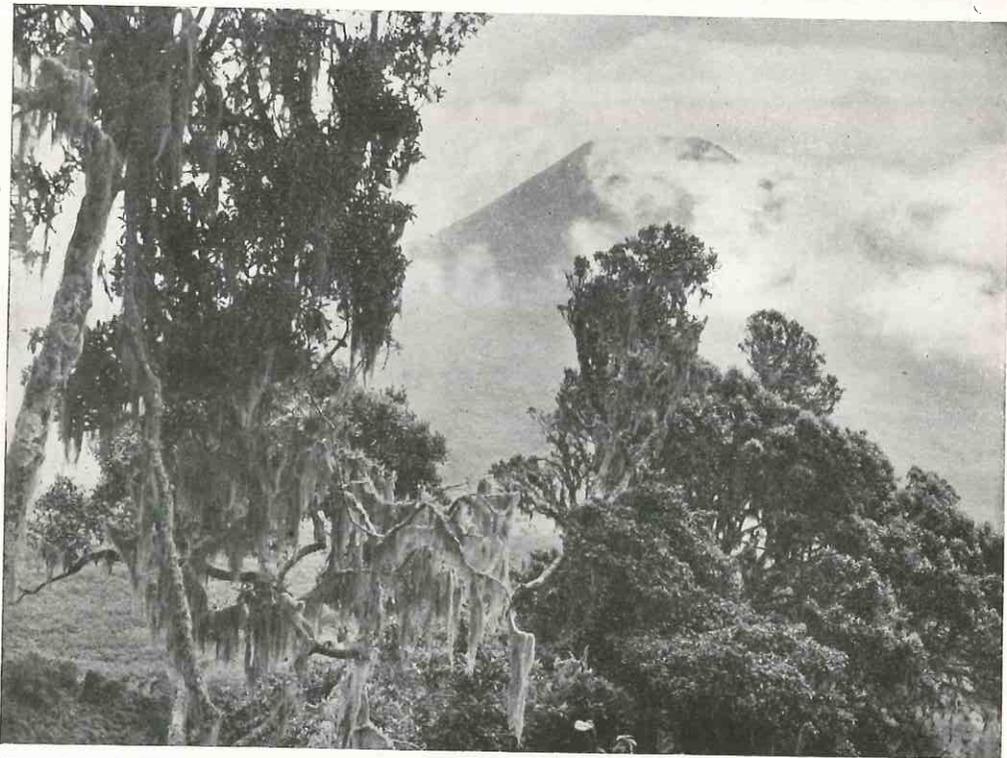


Photo G. F. de Witte.

Collection Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Le volcan *Gahinga* (altitude 3275 mètres). Vue prise du volcan *Sabinyo* vers 2.800 mètres d'altitude. A l'avant-plan, bosquet de *Rapanea*.

Séneçons et Lobélies, ce paysage, d'apparence préhistorique (voisin de 4.000 m), auquel succède, vers les sommets, la végétation rabougrie des Mousses et des Lichens.

La grande faune se trouve étonnamment représentée sur ces rampes, que leur altitude pourrait faire croire inhabitées : peu au-dessous de 4.000 m, l'éléphant, le buffle, le léopard

et même le lion ont été observés, lorsque la saison sèche raréfie les points d'eau aux étages inférieurs.

Cette région, difficilement accessible, est fermée au tourisme pour des raisons de protection. Les aspects de végétation en font l'une des plus pittoresques du Parc national Albert ; mais les touristes peuvent accéder au Ruwenzori, où se retrouvent les mêmes aspects féeriques.

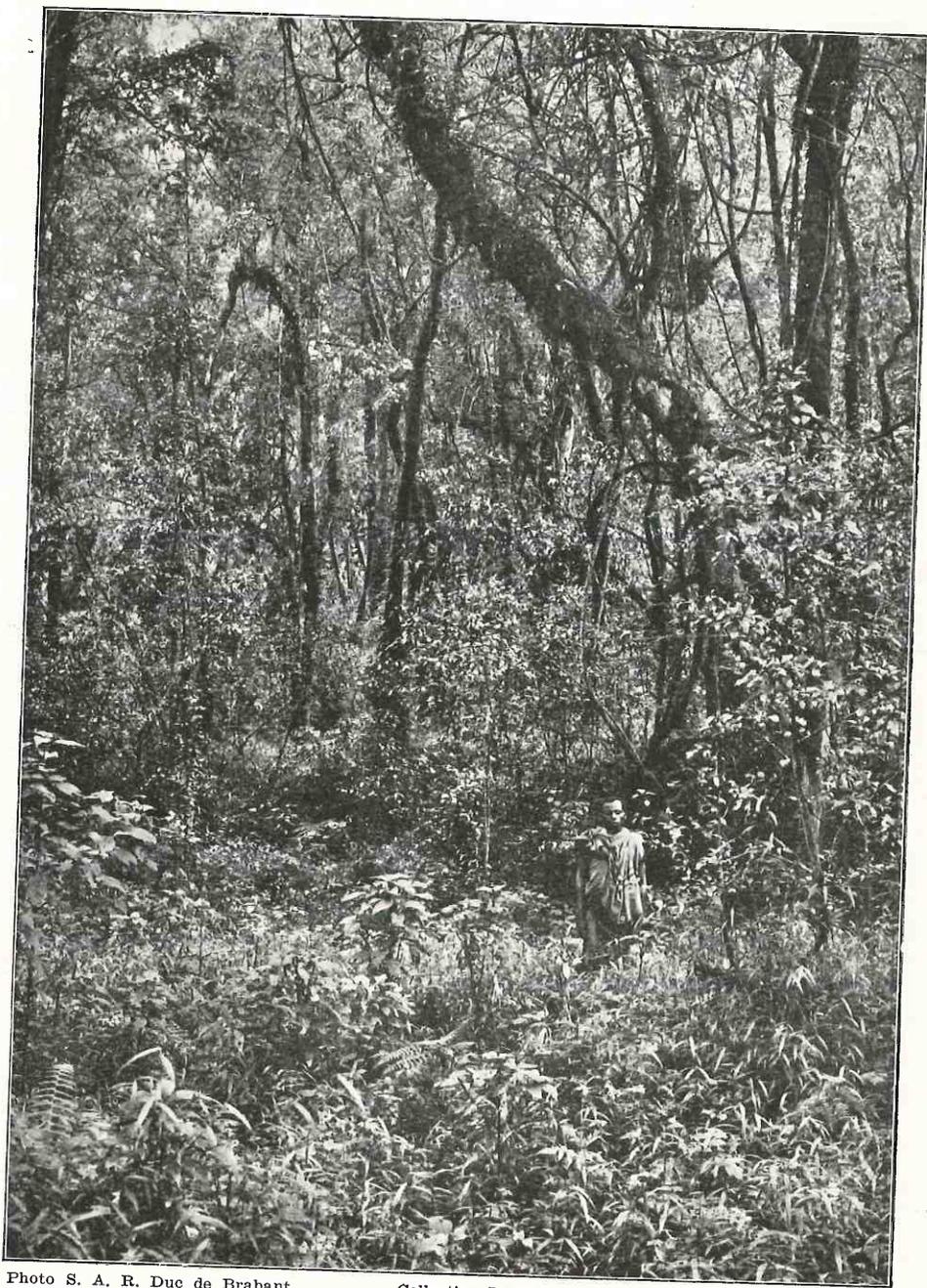


Photo S. A. R. Duc de Brabant.

Collection Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

La forêt du Nyamuragira (entre 2.000 et 2.300 mètres d'altitude).

LA MOSELLE LUXEMBOURGEOISE

... Je revis alors comme une image de Bordeaux, ma patrie, sa brillante culture, à l'aspect riant de toutes ces villas dont les faîtes s'élèvent au penchant de ces collines où verdoie Bacchus, et de ces belles eaux de la Moselle qui roulent à leurs pieds avec un doux murmure...

AUSONIUS (370).

En Lorraine, sous le grand ciel des plaines, la Moselle s'en va entre des rives basses parmi les ondulations aux lignes infinies, vers les brumes mélancoliques de l'horizon. En terre luxembourgeoise, un charme nouveau enveloppe la vallée ; le sol se gonfle, de hautes collines se succèdent ; le décor, moins étendu, gagne en couleur et en mouvement.

Lorsque l'Océan de l'âge secondaire couvrait l'immense dépression du **BASSIN DE PARIS**, la mer formait un golfe, qui pénétrait dans les terres jusqu'au delà de l'emplacement actuel de Trèves. C'est ce qu'on appelle le Golfe de Luxembourg.

Sous cette mer secondaire, des dépôts se formèrent qui constituèrent le grès bigarré (grès vosgien). Puis la mer se retira quelque peu et, sur un espace réduit, de nouveaux dépôts formèrent le calcaire coquiller.

La mer se retirant encore quelque peu, des dépôts se formèrent sur un espace encore réduit : les marnes irisées ou Keuper.

Ainsi se superposèrent, comme des cuvettes placées l'une dans l'autre, des couches successives. Après les marnes du Keuper, ce furent les grès liasiques (grès de Luxembourg), les terres rouges à minéral, les roches de l'Argonne, les craies de Champagne, etc.

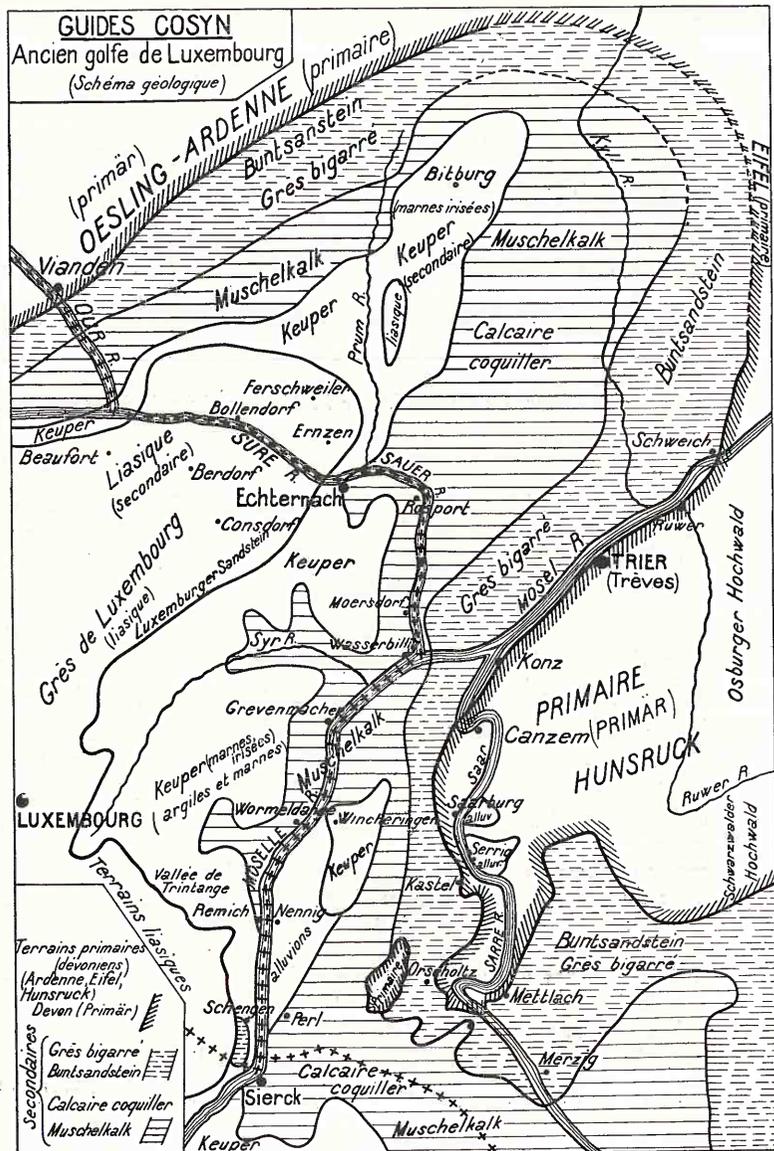




Photo J.-B. Fisco

Ehen, vu du Sentier de la Moselle. Le calcaire coquiller affleure.

Pas de sauvagerie ; le paysage se déroule sans heurt. Ses douces verdures, ses vignobles ordonnés, ses lignes apaisées, sa lumière tendre séduisent et réconfortent. Les maisons de vignons se massent en petites agglomérations serrées. La Moselle, de tous temps, leur apporta des reflets du Midi. Les vieilles demeures aux murs crépis et aux teintes de pastel, sont lorraines. Les toits peu inclinés, à tuiles rondes, sont d'Italie et d'Espagne. Et le soleil d'été, dans la tiédeur des vignobles, évoque les coteaux élus d'Alsace et de Champagne.

Des chemins s'échappent des petites villages et gravissent les pentes parmi les ceps alignés, où hommes et femmes soignent la récolte prochaine. Et du haut de la côte, la vallée entière se découvre : vallée heureuse, où la Moselle, bleue d'azur, fuit torrentueuse entre ses rives vertes ! Les versants s'élèvent en plis souples, sous la forêt des vignes, jusqu'aux cimes boisées, car des lambeaux de la sylvie antique de César encadrent d'ombres légères ces immenses jardins.

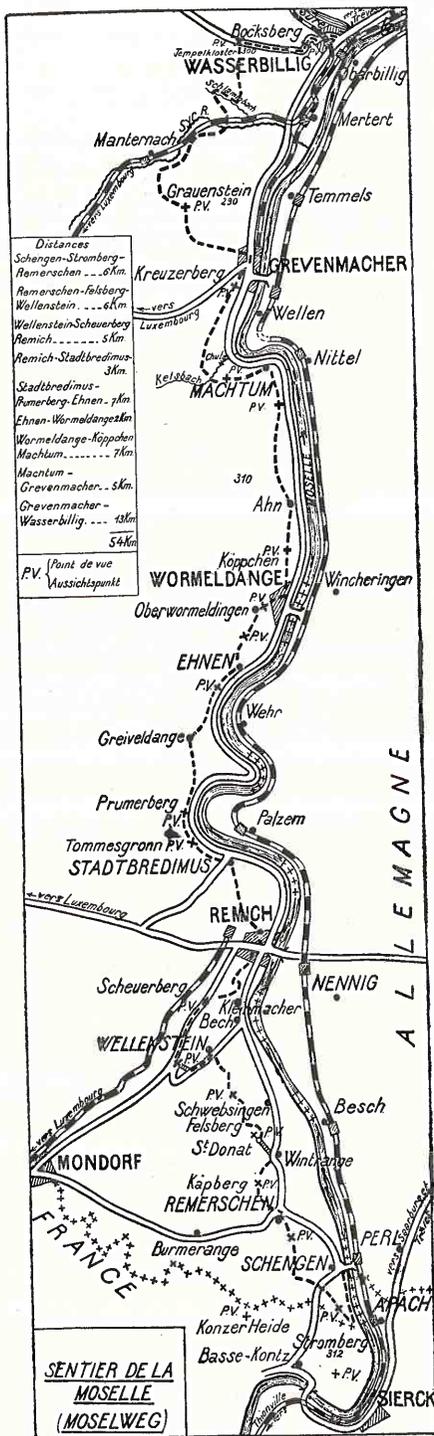
Ces rivages paisibles connurent, aux siècles de Rome, de somptueuses villas. Sur ces ondes

voguèrent les nefs romaines, descendant rapides au fil de l'eau et au son rythmé des avirons, ou remontant lentement le courant, péniblement remorquées par des matelots ; c'était la grande voie unissant deux capitales, Metz et Trèves.

Aujourd'hui, l'enchantement de ces paysages où le charme lorrain se surpasse, captive le voyageur. Il suit, de Schengen à Wasserbillig les capricieux replis de l'incomparable vallée, puis gravit la montagne et contemple une dernière fois la rivière s'éloignant au delà de la frontière. De sombres masses surgissent alors à l'horizon : ce sont les montagnes lointaines, couvertes de forêts, du Hunsrück, dressant leurs immenses dômes de verdure. Et la Moselle fuit vers son destin...

* * *

Le passage des Romains est marqué par de nombreux souvenirs : les prestigieux monuments de Trèves, la colonne funéraire d'Igel et la fameuse villa de Nennig, en face de Remich,



de vastes prairies, de ces toits soutenus par des colonnes sans nombre, et de ces bains qui fument sur la grève... »

Cette évocation se termine par cette exclamation : « Mais je méprise ces magnificences du luxe et de la richesse. J'admire les œuvres de la nature, et non ces recherches des dissipateurs. »

Nous avons demandé à un littérateur contemporain, Arsène Sorcil, que nous avons l'honneur et la joie de compter parmi nos collaborateurs et dont une œuvre célèbre chante si admirablement la « Dure Ardenne », de nous parler du « sentiment de la nature ». Son article sera publié dans le prochain bulletin.

* * *

Le tourisme moderne a envahi la Moselle luxembourgeoise et les visiteurs, nombreux, suivent la route banale, longeant la rivière. Pour découvrir les aspects de cette vallée, il faut parcourir le *sentier de la Moselle*, tracé sur les hauteurs, et passant par les venelles des pittoresques villages de vigneron.

Deux zones bien distinctes partagent la partie luxembourgeoise de la vallée. La partie nord est creusée dans le massif de calcaire coquiller ; les falaises jaune-clair se dressent au haut des versants, dominant des pentes d'éboulis envahis par le réseau serré des vignobles en terrasses. La partie sud, au contraire, est faite de marnes peu cohérentes ; c'est ainsi qu'entre Remich et la frontière française, une plaine s'étend, dominée à l'est par des collines de grès liasiques qui portent les vastes vignobles de Wellenstein, de Wintrange et de Remerschen.

A la frontière française, se dresse le Stromberg, d'où l'on découvre de vastes échappées. Vers le nord, la plaine de Remich et les lointaines collines de calcaire de Wormeldange ; vers le sud, la plaine immense de Thionville, où scintille le ruban argenté de la Moselle. Dans une vallée toute proche, un fond sauvage et âpre rappelle notre Ardenne. Ce n'est pas une illusion : la carte géologique révèle que les terrains primaires y affleurent. C'est réellement un coin d'Ardenne perdu dans le sol lorrain.

Maurice COSYN.

L'Ardenne meurtrie

LA ROCHE



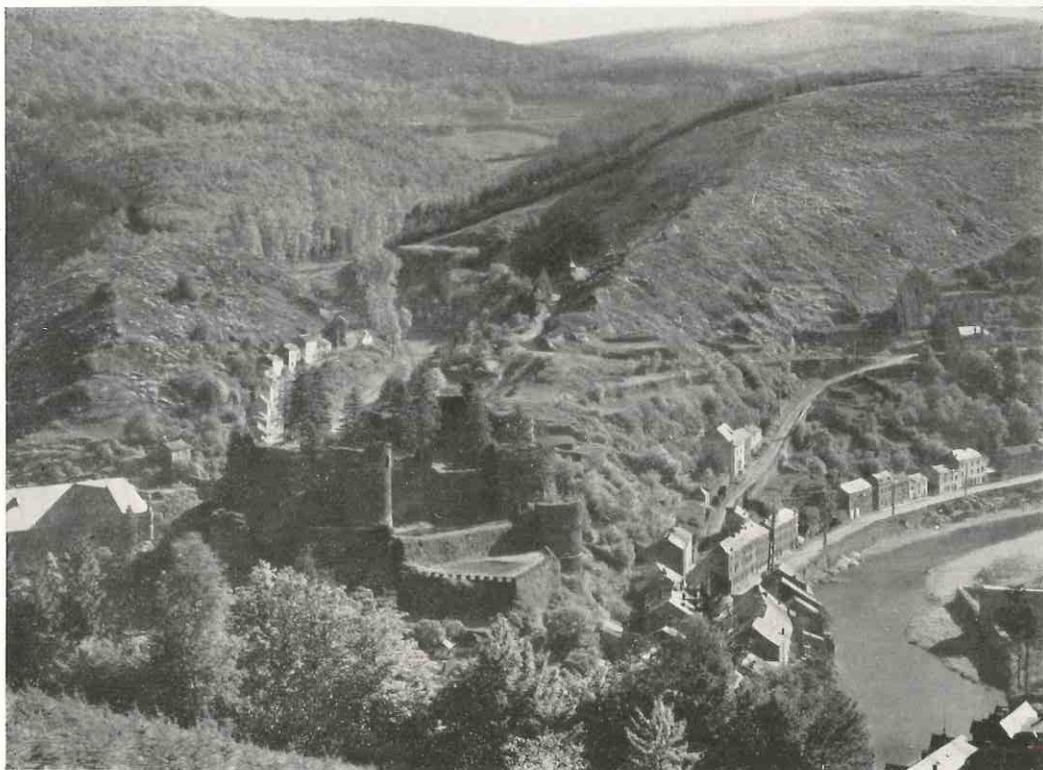
Des écrivains enthousiastes découvrirent l'Ardenne, sac au dos, vers 1840 ; ils furent frappés par le charme de La Roche, cité minuscule, massée au pied des ruines sombres et romantiques d'un château féodal, hanté par la légende.

L'existence y était retirée. Dès la tombée de la nuit, une paix profonde enveloppait la petite ville ; à peine quelques lueurs aux fenêtres. Parfois, un habitant, muni d'une lanterne, allait à l'écurie. Et bientôt, tout s'éteignait dans la bourgade endormie. De temps en temps, dans le silence de la nuit, telle une ombre du passé, le veilleur de nuit s'en allait, cornant deci delà, puis écoutant longuement...

La tannerie fut florissante, dans cette région où toutes les côtes étaient couvertes de haies à écorces ; mais cette industrie périclita. Le tourisme peu à peu métamorphosa la petite cité en un centre vivant et prospère. En 1939, La Roche ne comptait pas moins de cinquante hôtels et pensions, totalisant près de 3.000 chambres ; la population ne dépassait guère 2.000 habitants...

* * *

En décembre 1944, l'offensive des Ardennes fit de la petite ville un champ de ruines, de douleur et de mort. La lettre suivante, écrite par l'un de nos membres habitant La Roche, évoque cette tragédie avec trop d'éloquence



(Photo Sergysels.)

La Roche avant 1940.

Sept vallées émergent à La Roche, donnant aux abords de la petite ville une allure tourmentée, d'un relief étonnant.



(Cl. Commissariat général du Tourisme.)
La Roche après l'offensive des Ardennes.

pour que nous songions à y ajouter quoi que ce soit :

« Quand vous reverrez La Roche, de la route qui débouche sur le Corumont, vous aurez une première vision de nos malheurs et de nos souffrances. Et cependant, ce chaos de ruines informes, ce champ de mort ne saurait évoquer les atroces épreuves endurées : le froid, la brume opaque et glacée, la ville couverte d'un linceul de neige, l'angoisse des bombardements, les souffrances des mourants, l'odieux entassement des vivants dans des refuges exigus...

» Le vieux château, à peu près intact, nous reste, immuable symbole de notre triste cité, emblème d'une ville qui ne meurt pas...

» C'est le 21 décembre, le soir, dans la nuit inquiète et froide, que deux autos allemandes entrèrent dans la localité, suivies, le lendemain matin, par des troupes nombreuses, qui pillèrent les hôtels et les habitations. Le jour même, les avions américains inaugurèrent une série de bombardements qui ne devaient cesser qu'au moment de notre libération.

» Le 25 décembre, jour de Noël, le général von Blomberg s'installa au château du baron Orban de Xivry, près de l'ancienne route de

Beausaint. Mais les bombes le chassèrent et il s'installa dès le lendemain à l'Hôtel des Buttes. A tout moment, les attaques aériennes l'obligeaient à se réfugier sous les rochers. Le jour suivant, fuyant les bombes, von Blomberg quitta la ville.

» Le 26 et le 28 décembre, La Roche connut des heures terrifiantes : nous vîmes s'écrouler d'un coup, en un fracas infernal, dans un ouragan de feu et de poussières tournoyantes, près de quarante maisons, près de la place...

» Le 11 janvier, enfin, à 9 h. 30 du matin, une patrouille américaine descendit de Cielle et entra dans nos ruines ; presque en même temps, une patrouille anglaise débouchait par la route du Corumont. Mais ce n'était pas encore la délivrance ; il y eut encore des combats, une attaque aérienne, lancée par les Allemands cette fois, puis ce fut tout...

» Nous restions là, dans la neige, ayant perdu notre maison, nos meubles, nos souvenirs de famille, nos objets les plus chers, tout le cadre de notre existence. Et quand nous retrouvions l'un des nôtres, dans ce désert, nous ressentions un mélange de joie immense et de mortel effroi... »

La Vie d'Ardenne & Gaume

Membres d'honneur.

Notre Conseil d'Administration vient de décerner le titre de MEMBRE D'HONNEUR de notre association à

MM. RONGVAUX, Ministre des Communications et du Tourisme ;

LECLERCQ, Gouverneur de la Province de Liège et Président du Conseil Supérieur du Tourisme ;

GRUSLIN, Gouverneur de la Province de Namur ;

CLERDENT, Gouverneur de la Province de Luxembourg ;

le baron Edm. CARTON DE WIART, Président de la Commission Royale des Monuments et des Sites ;

Marcel HEUERTZ, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Luxembourg.

Notre Conseil désire ainsi rendre hommage aux services éminents rendus par ces personnalités à la cause de la protection de la nature.

Nous n'avions décerné ce titre, jusqu'à ce jour, qu'à une seule personne : Jean Haust, professeur émérite de dialectologie wallonne à l'Université de Liège, mort récemment.

Comité de Direction.

Notre Conseil d'Administration a constitué le Comité de Direction comme suit : M. le Professeur BOUILLENNE, président ; M. DE SÉLYS-LONGCHAMP, Vice-Président ; MM. le Professeur MAYNÉ, VERLINDEN et F. ROUSSEAU.

Nominations.

M. Jean FRANÇOIS, Ingénieur et Architecte, Vice-Président du VIEUX-LIEGE et administrateur d'ARDENNE et GAUME, est nommé Membre correspondant de la Commission Royale des Monuments et des Sites.

M. Maurice COSYN, Chef du Service du Tourisme de la Ville de Bruxelles et Secrétaire général de notre Association, est désigné comme membre du Conseil Supérieur du Tourisme. Il a été choisi pour sa compétence et n'y représentera aucun organisme.

Réserve scientifique de Saint-Roch.

Dès la fondation de notre Association, l'autorité épiscopale de Liège a bien voulu nous permettre de donner des conférences dans les collèges du diocèse, nous accordant ainsi une marque de confiance à laquelle nous avons été très sensibles.

Une convention vient d'être signée par Mgr Tilieux, Vicaire général du diocèse de Liège et nous, chargeant notre Association de la gestion scientifique du domaine entourant le Séminaire de Saint-Roch, à Ferrières. Nous aurons donc désormais pour mission de veiller à la protection des espèces animales et végétales de ce territoire, en collaboration avec des membres du corps professoral de l'établissement.

Nous remercions l'autorité épiscopale de cette nouvelle marque de confiance et nous l'assurons de notre entier concours.

Réserve provinciale de Borgoumont.

La députation permanente de la province de Liège a décidé d'ériger tout le beau domaine de Borgoumont en réserve de nature.

La gestion scientifique de ce territoire a été offerte à notre association. Nous l'avons acceptée avec beaucoup de reconnaissance et nous allons prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation intégrale de son patrimoine scientifique.

L'inauguration officielle de la Réserve Provinciale de Borgoumont aura lieu dans un avenir rapproché.

Dans un de nos prochains numéros, nous reviendrons plus longuement sur les deux nouvelles réserves scientifiques de Saint-Roch et de Borgoumont.

Province de Luxembourg.

M. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Luxembourg, la plus ardennaise de nos provinces, dans un récent discours, très remarqué, a dit notamment : « De 1840 à 1917, la population de la province s'est constamment et régulièrement accrue, passant de 174.719 en 1840 à 236.201 en 1917. A partir de cette date, au contraire, elle n'a cessé de décroître, tombant à 214.106 en 1945. Une enquête nous apprend que 81 % de nos communes sont en déclin. L'exode se manifeste au détriment des villages au profit des bourgs situés le long d'une ligne de chemin de fer, où il existe des embryons d'industrie. »

Après avoir examiné divers problèmes, M. Clerdent termina en parlant de la reconstruction : « Dans la zone touchée par l'offensive des Ardennes, 73 % des immeubles subirent des dégâts. Pour l'ensemble de la guerre, 7 % des immeubles du royaume ont été détruits ou gravement endommagés, mais dans notre province ce coefficient s'élève à 43 % »

Parle à la terre.

M. Henry MAURICE, Président de la *Zoological Society of London* et Secrétaire de la *Society for the Preservation of the Fauna of the Empire*, a donné, en langue française, une fort intéressante conférence sous les auspices de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge. MM. les Ministres de l'Agriculture et des Colonies y assistaient. Le texte de cette communication, intitulée « Parle à la terre », fait l'objet d'une brochure éditée par l'Institut précité.

Les clichés de couverture et les clichés principaux de cette revue sont exécutés par les

Etablissements JEAN MALVAUX
69, RUE DELAUNOY • BRUXELLES

Il y a une impérieuse nécessité à conserver les éléments de la vie sauvage, déclara l'éminent conférencier, parce que « l'homme se trouve dans la plus grande nécessité d'apprendre les vérités de la vie », pour des raisons scientifiques et morales.

« Dans la Loi de la Jungle, dont chacun parle avec un certain mépris, dit l'orateur, il n'y a pas de place pour la politique de puissance. La Loi de la Jungle reconnaît aux animaux, selon les espèces, le droit de satisfaire leur faim et leurs désirs menant à la reproduction, rien de plus. Ces deux stimulants développent, dans la jungle, une certaine concurrence, mais c'est une concurrence normale : à de rares exceptions près, on n'y rencontre ni l'avarice, ni la basse jalousie, ni la perfidie, ni les autres péchés mortels qui obsèdent le genre humain. »

Hautes Fagnes.

Fréquemment, des membres nous demandent de leur procurer la remarquable étude due à notre Président, M. le Professeur BOUILLENNE, sur *Les Hautes Fagnes* (étude de la tourbe, mesure des quantités d'eau emmagasinées dans les Sphaignes et la tourbe, etc.). Cette étude est épuisée mais sera bientôt rééditée. Certains points originaux ont été reproduits dans le *Guide scientifique des Hautes Fagnes* que vient de publier M. André VLECKEN (éd. Vinche, Verviers).

Jeunesse et Nature.

Les JEUNESSES TOURISTIQUES ont organisé, sous les auspices de notre Association, deux conférences agrémentées de films et projections, au Cinéma Monty, à Ixelles. Sujets : *La Suisse et le Parc National suisse*, par Ch. Porret, Secrétaire de l'Office de Tourisme, et *La nature chez les Romains*, par M. Cosyn. A l'issue de la dernière conférence, tirage de la *Tombola annuelle de voyages*, réservée aux membres des JEUNESSES TOURISTIQUES. Gros lots : Voyage dans les Vosges et Voyage à la Moselle. Autres lots : Voyages gratuits dans nos Parcs nationaux.

Voyages.

Nous organisons, en collaboration avec les JEUNESSES TOURISTIQUES, divers voyages :

27 AVRIL : Voyage à Dinant, visite de la grotte « la Merveilleuse », trajet en bateau vers le PARC NATIONAL DE POILVACHE (visite) Prix : 130 francs.

10 et 11 MAI : Inauguration de la PLAGE DES JEUNESSES TOURISTIQUES, à Heuvvelsven, au cœur de la Campine sauvage. Deux hectares d'eau peu profonde, plage de sable, entourée de centaines d'hectares de bois, dunes et bruyères. Logement au home de jeunesse. Prix : 200 fr.

14 et 15 MAI : Lac d'Overmere. Prix : 130 francs.

17 et 18 MAI : PARC NATIONAL DE FURFOOZ. Logement à l'Auberge de Jeunesse de Celles. Prix : 190 francs. Supplément pour logement à l'hôtel.

16 JUILLET : Voyage dans les Vosges.

Les prix ci-dessus sont calculés au départ de Bruxelles, pour adultes. Les moins de 17 ans au départ de Bruxelles ont une réduction sur tous les prix. Les membres ne partant pas de Bruxelles peuvent s'adresser à nous ; nous leur indiquerons le prix et l'horaire. Notre Secrétariat envoie le programme détaillé et tous renseignements sur demande.

Biggest Tourist Summer.

Le numéro du 2 septembre 1946 de la revue américaine *Life* donne de prestigieuses vues du Parc national du YELLOWSTONE, qui a connu

cette année le « biggest Tourist Summer », le plus grand été touristique de son histoire : plus de 500.000 visiteurs. Ceux-ci ont acheté une quantité de cartes postales telle qu'elles formeraient une pile plus haute que le State Building. L'article rappelle qu'on pénètre dans le Parc national par l'une des cinq entrées, où l'on doit s'inscrire, payer trois dollars et subir le contrôle concernant les armes à feu.

Jardin Zoologique d'Anvers.

Petit à petit, les collections du Jardin Zoologique d'Anvers, qui ont terriblement souffert de la guerre, s'enrichissent à nouveau. Grâce au concours de la Colonie, un transport important d'animaux est annoncé pour le mois d'avril. Rappelons que, sur demande, les groupes scolaires obtiennent une réduction importante sur le prix d'entrée.

Parc National de Furfooz.

Les visiteurs seront admis en 1947 aux conditions suivantes :

Tarif ordinaire : 25 fr. par personne adulte ;
15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ;
10 fr. par enfant ;
30 fr. par famille (parents et enfants).

Groupes scolaires, Scouts :

10 fr. par élève non-membre ;
5 fr. par élève-membre ou fils de membre ;
Gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes : 15 fr. par adulte ;
10 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles. En certains cas et pour des groupes importants, l'express Bruxelles-Virton y fait arrêt sur demande.

Parc National de Poilvache.

Les visiteurs ont accès au Parc national soit par le village de Houx, soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehaille (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

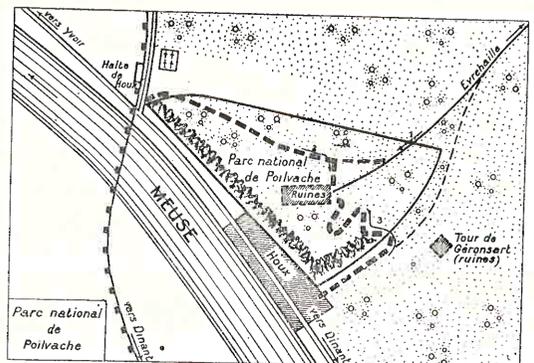
Tarif ordinaire : 10 fr. par adulte ;
5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille :
6 fr. par adulte ;
3 fr. par enfant ;
12 fr. par famille (parents et enfants).

Groupes scolaires, scouts :

5 fr. par élève non-membre ;
3 fr. par élève-membre ou fils de membre ;
Professeurs gratuitement admis.

Autres groupes : 6 fr.



Musée de la Haute Sûre.

A partir de fin avril, le musée sera accessible aux conditions suivantes :

Tarif ordinaire : 10 fr. par adulte ;
5 fr. par enfant ;

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille :
6 fr. par adulte ;
3 fr. par enfant ;
12 fr. par famille (parents et enfants).

Groupes scolaires et scouts :

4 fr. par élève non-membre ;
2 fr. par élève-membre ou fils de membre ;
Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes : 6 fr.

Echanges.

Nos jeunes membres désireux d'apprendre une langue étrangère peuvent s'adresser au siège des JEUNESSES TOURISTIQUES, Hôtel de Ville, Bruxelles. On leur indiquera des familles disposées à les recevoir, sur la base de la réciprocité, et où ils apprendront pratiquement le néerlandais (Anvers), l'allemand (Eupen) ou une autre langue à l'étranger.

Notre Ardenne.

Tel est le titre d'un récent article publié dans le journal *Le Soir* par l'écrivain Arsène Sorcil, auteur de *Dure Ardenne*, administrateur de notre association : « Les parties de l'Ardenne demeurées sauvages, écrit-il, c'est, dans l'aire étroite d'une Belgique laborieuse et surpeuplée, la part consentie à la beauté pure, à la contemplation poétique, à l'esprit. »

M. Sorcil souligne aussi cet effort bien connu de l'Ardennais en vue de s'instruire : « ... Il y a, dans chaque commune, quelque chose comme une épopée non écrite de l'instruction et de l'école. Épopée dont le protagoniste fut quelque vieux curé, quelque digne instituteur. Quels prodiges de courage durent déployer de pauvres enfants mal nourris, parfois mal vêtus, et quelle abnégation leurs parents écrasés de besogne, pour que l'Ardenne fournisse, comme elle l'a fait, au pays et au monde, tant de bons serviteurs, parmi lesquels ce colonial marquant, ce missionnaire, ce chef d'industrie, ce haut fonctionnaire, ce grand ministre. »

Bibliographie

LA BELGIQUE ROMAINE, par J. BREUER.

Cet opuscule, édité il y a quelques mois, est dû à M. Jacques BREUER, Conservateur des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Cinquantième) et administrateur de notre association. Il constitue un vade-mecum remarquable pour celui qui veut s'initier à l'archéologie romaine en Belgique.

Ed. Renaissance du Livre, 12, place du Petit Sablon, Bruxelles.

LA BASSE MEUSE NAMUROISE, par René BLOUARD.

L'auteur, M. l'abbé BLOUARD, curé de Mozet, membre-fondateur de notre association, a publié un volume joliment présenté et de grand intérêt sur la région englobant Marche-les-Dames, Andenne, le Samson, etc. L'archéologie, le folklore, la géologie, etc. font l'objet de notes précises et intéressantes. C'est à la fois un livre de bibliothèque et un guide, car des itinéraires de promenades y sont donnés.

Éditions mosanes, 17, rue de Fer, Namur.

TORNADE EN GAUME.

L'écrivain gaumais bien connu, M. Edouard NED, publie *Tornade en Gaume, roman d'une révolution*. L'auteur raconte comment, en 1848, la Gaume subit le contre-coup des événements de France et évoque incidemment une foule de particularités de la région. Nous y relevons cette brève notation : « Torgny, un vrai village lorrain. Bâties en amphithéâtre au flanc de la colline, ses maisons basses, au crépi blanc lavé et engrisaillé par l'âge, se coiffaient de la tuile romaine et descendaient une pente rapide vers les prairies de la Chiers. » Éditions du Roitelet, 83, rue des Atrébates, Bruxelles.

GUIDES COSYN.

Deux guides nouveaux ont paru : *Anseremme*, avec description du Parc national de Furfooz et *La Haute Lesse* ; ce dernier est le premier ouvrage de ce genre consacré à la Lesse supérieure.

LA DEPRESSION DE THEUX.

Tel est le titre d'une étude remarquable et substantielle due à M. Robert SEVRIN, Licencié-agrégé en sciences géographiques, publiée dans le bulletin de la *Société Royale belge de Géographie* (fascic. I-IV de 1946). Le voyageur, traversant le cœur de la vieille petite cité de Theux est frappé par le « vinâve » et ses vieilles maisons patriennes rangées autour du Perron.

Mais on ignore souvent que Theux est la minuscule « capitale » d'une région naturelle, « petit terroir d'environ 80 km², écrit M. Sevrin, entourée de toutes parts par l'Ardenne ». L'auteur évoque l'alternance des aspects famenniens, condruziens et ardennais, l'agriculture, le régime agraire, les industries, le village, la maison rurale et la maison bourgeoise.

LEÇONS FAMILIÈRES DE BIOLOGIE, par P. DEBAISIEUX.

Cet ouvrage, le troisième volume de la collection « Leçons familières », passe en revue les grands problèmes de la biologie animale : partant de l'étude de la cellule vivante, il aborde la classification des animaux, leur physiologie et leur répartition dans l'espace et le temps. L'auteur aborde enfin les grands problèmes de la génétique, de l'origine et de l'évolution des espèces. Nous en recommandons la lecture à tous.

Aux éditions Casterman à Tournai (84 francs).

**Avis aux Sinistrés
et aux membres d'ARDENNE ET GAUME :**
Si vous justifiez d'un de ces titres, le groupe belge des Compagnies d'Assurances

« L'ÉTOILE » S. A.

et

« LE SYNDICAT GENERAL » C. C.

ayant leur siège social à Bruxelles, 21, rue des Chartreux, vous accordera des avantages appréciables et notamment une réduction de

10 %

RESTAURANTS ET HOTELS

accordant leur appui à notre association.

- ALLE-SUR-SEMOIS : Hôtel du Fief de Liboichant.
Pension Van Thielt.
- ANSEREMME : Hôtel du Brochet.
Hostellerie ardennaise.
- ARLON : Grand Hôtel du Luxembourg.
Hôtel du Parc.
- BAUCHE-EVREHAÏLLE : La bonne Auberge.
- BIGONVILLE (Grand-Duché) : Hôtel Molitor.
- BODANGE, par Martelange : Hôtel de la Sûre.
- BOHAN-sur-Semois : Hôtel Beau Site Bohannais.
- BOMAL (Juzaine) : Hôtel du Vieux Moulin.
- BOULLON : Hôtel de la Gare.
- BRUXELLES : Hôtel Albert I (pl. Rogier).
Restaurant du Gâ-Duché (110, Bd Anspach).
Restaurant Wagram (98, Bd. Ad. Max).
Rôtisserie Ardennaise (Bd Ad. Max).
- CHAMPLON : Hostellerie de la Barrière.
- CHINY-sur-Semois : Hôtel des Comtes de Chiny.
- COMBLAIN-LA-TOUR : Hôtel du Parc.
Hôtel Saint-Roch.
- CORBION-sur-Semois : Hôtel des Ardennes.
- DAVERDISSE : Hôtel du Moulin.
- DINANT : Hôtel Herman.
- DURBUY : Auberge du Marcassin.
- EREZEE : Hôtel de la Clairière.
- FLORENVILLE : Hôtel Central.
Restaurant Ed. Salpétier.
Hôtel de France.
Hôtel Select.
- GRUPONT : Hôtel Kinet.
- HAN-sur-Lesse : Hôtel Belle-Vue.
- HASTIERE : Hôtel des Familles.
Hôtel de France.
- HAUT-FAYS (lez-Gedinne) : Hôtel des Ardennes.
- HOTTON-sur-Ourthe : Hôtel de la Vallée.
- HOUFFALIZE : Hôtel Gai-Séjour.
- HOUYET : Château d'Ardenne.
- LA ROCHE en Ardenne : Hôtel Air pur.
Hôtel des Bruyères.
- LAVACHERIE-sur-Ourthe : ancien Hôtel Collard.
- MAISSIN (Haute Lesse) : Hôtel du Commerce.
- MARBEHAN : Hôtel Féry.
- MARTELANGE : Hôtel de la Maison rouge.
Hôtel de la Gare.
- MARTELANGE-Grumelange : Au Canard sauvage.
- MARTELANGE-Rombach (Gâ-Duché) : Rest. Mertz-Bailleur.
- MEMBRE-sur-Semois : Hôtel des Roches.
- NADRIN (Hérou) : Hôtel des Ondes.
Hôtel du Point de Vue.
- NAMUR : Hôtel de la Porte de Fer.
Hôtel de Rome.
- NEUFCHATEAU : Café J. Devaux, Grand Place.
- NEUFONT (par Halma) : Hôtel Beau-Séjour.
- POUPEHAN-sur-Semois : Hôtel de la Semois.
- REMERSCHEM-sur-Moselle (Gâ-Duché) : Hôtel Sunnen.
- REMICH-sur-Moselle : Hôtel du Beau-Séjour.
- REMOUCHAMPS : Royal Hôtel des Etrangers.
Hôtel Belvédère.
- ROCHFORT : Grand Hôtel du Centre.
- SART-lez-Spa : La Sapinière.
- SPRIMONT : Hôtel du Repos des Chasseurs.
- STAVELOT : Hôtel d'Orange.
- TILFF-sur-Ourthe : Hôtel du Casino.
- VIELSALM : Hôtel Central.
- VRESSE-sur-Semois : Hôtel des Glycines.
Hostellerie de la Semoy.
- WAULSORT : Grand Hôtel Regnier.
- WELLIN : Hôtel des Ardennes.

MAISONS DE SPORTS

accordant leur appui à ARDENNE ET GAUME :

- BRUXELLES : *Disy Sports* : 40, rue Montagne aux Herbes
Potagères.
- Harker's Sports*, 51, rue de Namur.
- Le Campeur*, 169, rue Royale.
- Van Caick*, 46, rue du Midi.
- LIEGE : *Gausset, R.*, 33, boulevard d'Avroy.
- Potier*, 72, rue des Guillemins.

Librairies qui se recommandent

pour leur assortiment d'ouvrages relatifs à l'Ardenne et à la Gaume.

- Arlon : LIBRAIRIE EVERLING.
- Bastogne : LIBRAIRIE CROISY.
LIBRAIRIE DEPIENNE.
- Bruxelles : LA GRANDE LIBRAIRIE BELGE (Shell Building), 62, rue Ravenstein.
LE CAMPEUR, 169, rue Royale.
LIBRAIRIE DES BOULEVARDS, 39a, place de Brouckère.
LIBR. DU CARREFOUR, 59, rue de la Paix.
GALERIES ET Gd BAZAR du Bd ANSPACH.
LIBRAIRIE MINERVE, 7, rue Willems.
LIB. MOENS, A. Leclercq, suc., 23, r. St-Jean.
LIBRAIRIE MONDIALE, 24-25, Grand'Place.
LIBR. « NOS AMIS », 2, r. de la Requette.
LIBRAIRIES VANDERLINDEN, 87, rue du Midi, et 17, rue des Grands Carmes.
- Charleroi : LIBR. DE LA BOURSE, 6, rue du Collège.
- Chimay : LIBRAIRIE HUBERT-MACQ, Grand'Place.
- Dinant : LIBRAIRIE PATINET, rue Grande.
- Jodoigne : LIBRAIRIE MATHIEU.
- Huy : LIBRAIRIE PREVOT, 2, rue des Augustins.
- Libramont : LIBRAIRIE SULBOUT.
- Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.
LIBRAIRIE HALBART, 1, rue du Vertbois.
LIBRAIRIE HENRY, 21, rue du Pont d'Île.
- Namur : LIBRAIRIE HERO, avenue de la Gare.
- St-Hubert : LIBRAIRIE DELOR, 8, rue du Mont.
LIBRAIRIE GOFFLOT, 15, rue Herman.
- Verviers : LIBRAIRIE BOUMAL, place Verte.
LIBRAIRIE VINCHE, 27, rue de l'Harmonie.

ARDENNE ET GAUME

A. S. B. L.

581, Boulevard de Smet de Naeyer
BRUXELLES II Téléphone : 25.33.10

C. C. P. : 169593, Bruxelles.

Conseil d'Administration :

- Président : R. Bouillenne, Professeur à l'Université de Liège.
- Vice-Président : Baron de Sélvs-Longchamp, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique.
- Administrateurs :
- MM. P. Brien, Professeur à l'Université de Bruxelles ;
Breuer, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire ;
L. Christophe, Directeur Général au Ministère de l'Instruction publique ;
De Vadder, Secrétaire Général de la Fédération Nationale pour la Protection de la Nature ;
P'Abbé Dubois, Professeur honoraire, archéologue ;
Fourmarier, Professeur à l'Université de Liège ;
Fouss, Conservateur du Musée gaumais ;
J. François, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du Vieux-Liège ;
Frémineur, Président des Naturalistes Belges ;
Freyens, Président des Amis de la Fagne ;
H. Janne, Directeur Gén. au Rééquipement national ;
M. Lefèvre, Directeur du Séminaire de Géographie de l'Université de Louvain ;
MM. Mayné, Professeur à l'Institut Agronomique de Gembloux ;
Ponthière, délégué des Amis de la Fagne ;
Robyns, Professeur à l'Université de Louvain ;
Rosseels, Directeur général des Eaux et Forêts ;
F. Rousseau, Conservateur aux Archives de l'Etat, à Namur ;
Sorell, Chargé de cours à l'Université de Liège ;
Tullippe, Professeur à l'Université de Liège ;
Van Straelen, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle et Professeur à l'Université de Gand ;
C. Verlinden, Ingénieur A. I. Lg.
- Secrétaire général : M. Cosyn, Ingénieur A. I. Br.
- Inspecteur scientifique : P. Deuse, Assistant à l'Université de Liège.
- Trésorier : R. Walot.

Maison

DIESOIER
S O C I É T É A N O N Y M E

Imprimerie -- Editions

MEUBLES
ACIOR

MACHINES UNDERWOOD

APPAREILS MULTIGRAPH

Liège - Bruxelles - Anvers
Gand - Charleroi - Courtrai
Verviers - Luxembourg

GUIDES COSYN

581, Boulevard de Smet de Naeyer, BRUXELLES

ARDENNES BELGES :

Vallée de l'Ourthe.
Vallée de l'Amblève.
Vallée de la Meuse.
Semois supérieure, Arlon et Virton.
Semois inférieure.
Haute Ardenne (St Hubert, Bastogne).
Spa et Hautes Fagnes.
Chimay.
Haute Sûre.
Sentiers ardennais.
Haute Lesse.
Anseremme et Furfooz.

VILLES D'ART :

Bruxelles, préface par Ad. Max.
Liège.
Anvers.

ENVIRONS DE BRUXELLES :

Bruxelles-Forêt.

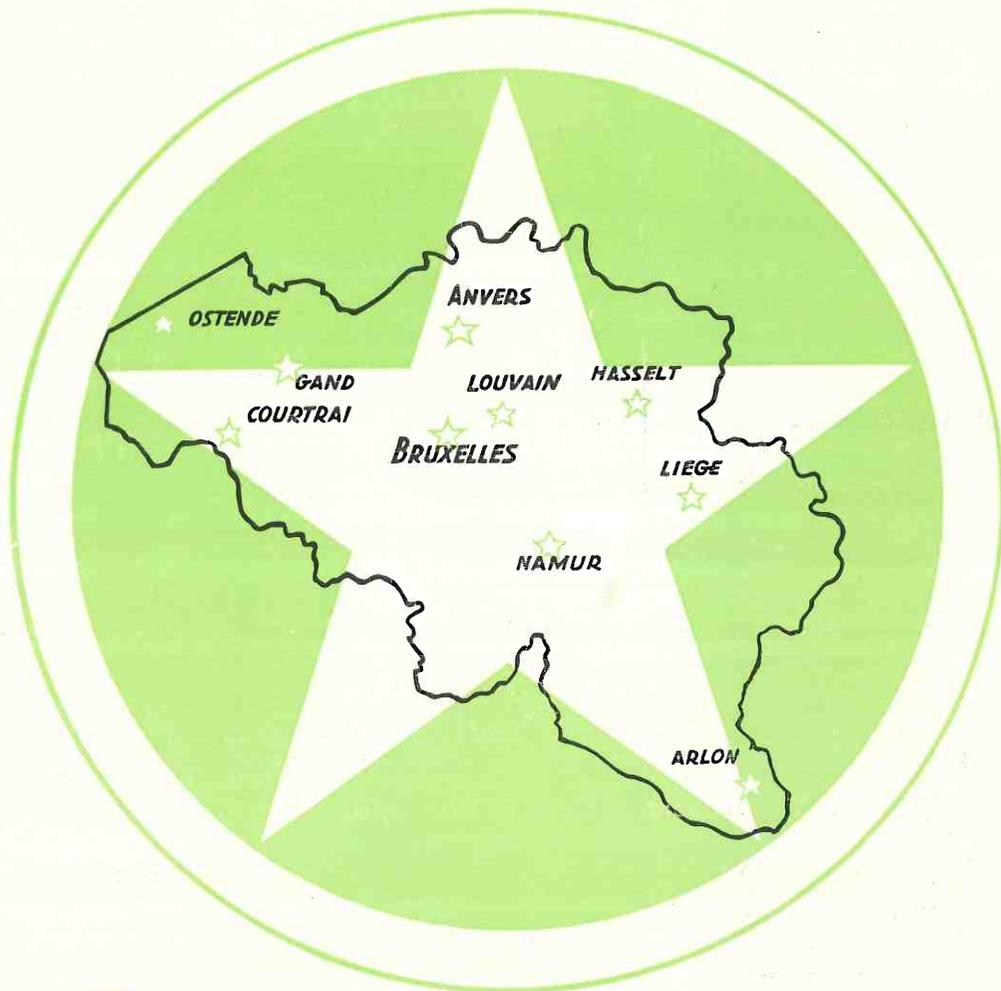
ARDENNES FRANÇAISES :

Mézières - Charleville et Ardennes
françaises.
Sedan.
Givet.

LUXEMBOURG :

Luxembourg.
Clervaux.
Mondorf-Moselle-Sarre.

L'Étoile



Rayonne sur toute la Belgique

SES POLICES D'ASSURANCES PROCURENT
LES INDEMNITES MAXIMA EN UN MINIMUM DE TEMPS

L'ÉTOILE S.A.

21, RUE DES CHARTREUX, A BRUXELLES

ANVERS • LIEGE • GAND • COURTRAI

POUR VOS ASSURANCES ACCIDENTS DE TRAVAIL :

LA CAISSE COMMUNE LE SYNDICAT GÉNÉRAL AGRÉÉE EN 1905